JOURNAL LE NORD

HEARST, le jeudi 9 mars 2023

Vol.47 - N° 48 - 2,86 $ +TPS

POURQUOI LA VILLE DE HEARST IGNORE SA PROPRE CORPORATION ET FAIT UN PIED DE NEZ À L'ACHAT LOCAL ?

PAGE 3

PAGE 7

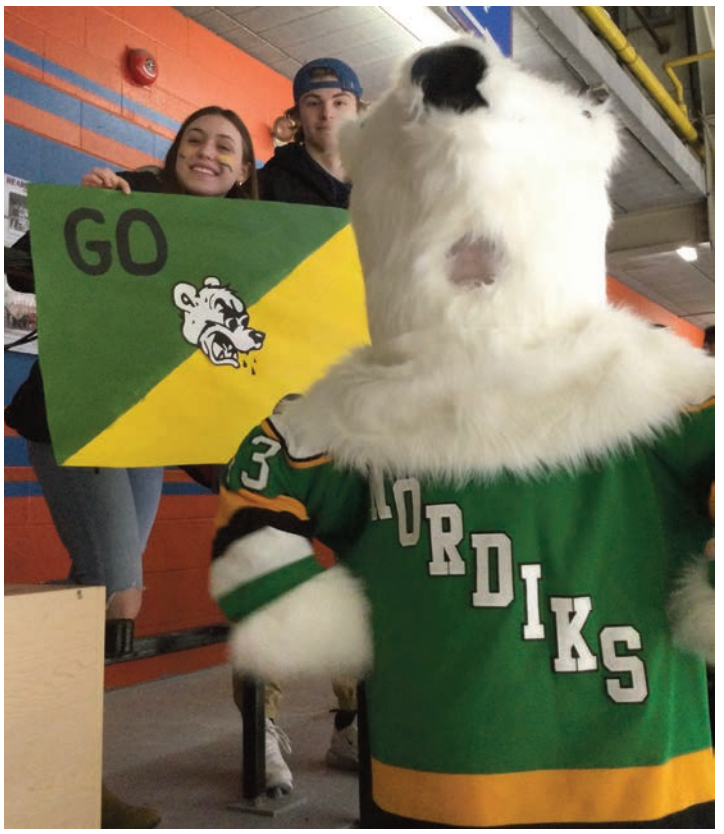

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

PAS QUESTION DE PARTAGER LES AUTOBUS AVEC LE PUBLIC

LES FILLES ET LES GARS SE DÉMARQUENT DANS LA DÉFAITE

PAGE 23

Les défis des nouvelles mairesses

Par Éric Boutilier - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Michelle Boileau de Timmins et Kathleen Thorne-Rochon de Nipissing Ouest ont été élues mairesses lors des élections municipales de 2022. Ces deux femmes veulent amener des changements positifs durant leur mandat afin de faire une différence dans la vie des résidents. Leur parcours à la mairie a cependant été bien différent.

Mme Boileau a été une conseillère pour le quartier 5 de Timmins de 2018 à 2022 et en l'éducation. Mme Thorne-Rochon, présidente de la Chambre de commerce de Nipissing Ouest entre 2013 et 2015, a plutôt travaillé en marketing et dans la fonction publique. Alors que Mme Boileau est une fière francophone, Mme Thorne-Rochon se considère plus comme une francophile.

Les deux élues ont néanmoins plusieurs désirs en commun, dont le bienêtre de leur municipalité. Même si elles n'avaient pas toujours des ambitions politiques, Mmes Boileau et Thorne-Rochon sont prêtes à relever les défis et à prendre des décisions dans l'intérêt du public.

M. Boileau : C'est sûr qu'il y avait plein d'émotions tout en même temps [après l'élection]. J'étais très excité, soulagé après tout le travail que moi et l'équipe avons mis dans la campagne. J'avoue que j'étais aussi fier de la communauté juste d'avoir fait du changement. On entendait souvent qu'on voulait du changement ici. Je suis fier qu'on ait pu faire confiance à une jeune femme pour occuper le siège de la mairie.

En 2018, on voyait les enjeux sociaux auxquels on fait face en ce moment ; la crise des opioïdes, la crise du manque de logement et tout le reste. Je ne voyais pas dans mon conseil municipal que ces enjeux étaient vraiment une priorité. Pour le temps, c'était quand même superficiel.

Donc c'est un peu ça qui m'a poussé à me présenter. Je me suis dit que j'étais capable, j'avais les compétences, j'avais l'éducation, les expériences, puis j'avais une idée sur quoi on devrait être en train de travailler.

K. Thorne-Rochon : Je ne suis pas sûr d'avoir vraiment eu des aspirations politiques qui ont mené à ma décision de me présenter. Mais ici, à Nipissing Ouest, le dernier mandat du conseil a été un tel gâchis. Je crois au potentiel du Nipissing Ouest. Nous sommes une communauté composée de tant de personnes qui donnent tellement d'elles-mêmes pour en faire un endroit où il fait bon vivre. Je croyais juste que j'avais les bonnes compétences et la bonne attitude pour faire la différence.

Je suis très chanceuse d'avoir été élue aux côtés d'un groupe de conseillers très compétents et motivés. Nous sommes tous soutenus par une excellente équipe de personnel. Il m'a fallu quelques réunions pour calmer mes nerfs et me sentir en confiance pour présider des réunions, mais je pense que nous arrivons maintenant au point où nous travaillons tous bien ensemble. J'ai vraiment hâte à l'année prochaine, alors que nous commençons à nous attaquer aux problèmes et aux opportunités qui auront un impact réel sur notre communauté.

Le poids du genre

Les deux politiciennes ont parfois l'impression d'avoir plus à prouver parce qu'elles sont des femmes. Mme Boileau a été confrontée à des comportements subtils qui pourraient sembler remettre en question ses capacités. Mme Thorne-Rochon tente plutôt de regagner la confiance du public après des années de discorde au sein du conseil municipal précédent.

M. Boileau : Malgré que j'aie été quand même très bien reçu, oui je le ressens quand même parfois. Ce n'est pas nécessairement moi qui le réalise, mais parfois ce sont ceux qui m'entourent qui me signalent. Par exemple, mon adjointe exécutive au bureau de la mairie a quand même mentionné qu'il y a un des conseillers qui agit un peu différent avec moi, comparé à quand c'était un homme dans ce poste. Quand il rentre dans le bureau, la façon qu'il me parle, s'il me parle. Parfois il ne me parle pas.

C'est plus au niveau des comportements, pas nécessairement à la table, mais avant et après. J'avoue que peut-être que ce n'est pas nécessairement des choses qui ont été dites. J'ai quand même eu l'impression que, depuis que je suis dans le siège, juste trois mois, qu'il faut parfois que je montre mes qualifications dans le sens que j'ai demandé qu'on affiche mes diplômes universitaires sur le mur. Ce n'était pas quelque chose que j'étais pour faire, mais, après quelques réunions, j'ai su que peut-être ça m'aiderait au niveau du regard que les autres portent dans les rencontres. Ce n'est pas nécessairement un incident où il faut que j'affiche mes diplômes. J'ai commencé à sentir que ça me donnerait un peu plus de poids.

K. Thorne-Rochon : Nous n'en sommes encore qu'au début de notre mandat et nous avons été très occupés à bâtir une bonne base à partir de laquelle nous pouvons travailler. Il y a un tel sentiment de soulagement de la part de la communauté que le conseil fonctionne à nouveau bien. Je suis convaincu que l'équipe du conseil que nous avons continuera à bien travailler ensemble et continuera à servir les résidents et à gérer la municipalité de manière responsable.

En ce qui concerne l'écoute, je pense que j'aurai le plus de succès tant que je m'assurerai d'être aussi à l'écoute. Pour la plupart, les gens vous rendent ce que vous donnez. J'apprécie et respecte sincèrement les personnes avec qui j'ai l'occasion de travailler, qu'il s'agisse de conseillers ou de notre équipe. J'aime nos discussions, nos débats, le partage d'idées et d'informations et j'apprends chaque jour de nouvelles choses des gens qui m'entourent. J'espère que lorsque d'autres interagissent avec moi, ils ressentent la même chose. C'est ainsi que je veux faire un impact.

Les propos des deux mairesses ont été édités pour une question de longueur.

Tous vos besoins en papeterie à un seul endroit
Ce que nous n'avons pas en magasin, nous pouvons le commander. Avec l'expédition rapide, vous recevrez vos articles en un rien de temps.
Nous offrons des prix compétitifs.

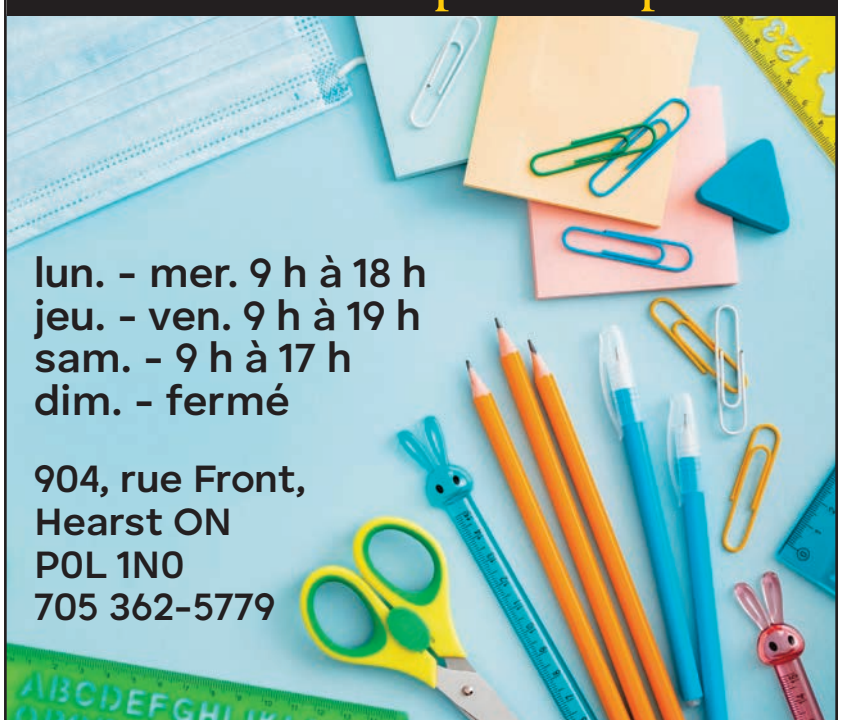

lun. - mer. 9 h à 18 h
jeu. - ven. 9 h à 19 h
sam. - 9 h à 17 h
dim. - fermé

904, rue Front,
Hearst ON
P0L 1N0
705 362-5779

Fortier's ELECTRONICS
Stationery / Papeterie
Fierté Communautaire

IG WEALTH MANAGEMENT
Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst · 705 372-1826
CFP
· Investissements, REER
· Assurances vie, invalidité, maladies graves
· Hypothèques
· Planification fiscale et/ou successorale
· CELI - Compte épargne libre d'impôts
· REEE - Régime enregistré d'épargne-études

La Ville crache sur sa propre corporation, son économie locale et l'achat local

Par Steve Mc Innis

La Ville de Hearst est dans l'eau chaude après avoir remis un contrat pour l'achat d'équipement et de lignes téléphoniques à une entreprise de Sudbury au détriment d'une entreprise locale et de sa propre Corporation Hearst Connect. Pourtant, des options légales étaient à la disposition de la Ville pour encourager l'économie locale tout en économisant des milliers de dollars. Cette décision a été prise puisqu'elle faisait sauver à la Ville 4098,80 $ par année pour les cinq prochaines années, mais l'aspect local ne semble pas avoir été pris en considération.

La Ville de Hearst a lancé un appel d'offres le 16 janvier dernier afin d'obtenir des soumissions d'entreprises se spécialisant dans la téléphonie. Deux choses sont exigées : le matériel téléphonique et les lignes téléphoniques via un *cloud* qui permet une intégration d'Outlook, l'utilisation d'une application mobile et une plateforme de communication interne.

L'appel d'offres demandait deux services différents qui ne permettaient pas à Hearst Connect de soumissionner puisque la Corporation locale ne vend pas de système téléphonique. À titre d'exemple, Hearst Connect offre le câble par fibre, mais ne vend pas de téléviseurs.

À la fermeture de l'appel d'offres le 16 février, cinq entreprises avaient déposé une soumission. Elles ont été évaluées et notées grâce à un tableau de pointage créé et utilisé par la Ville. Les résultats placent deux entreprises en tête, premièrement Sunwire Inc. de Sudbury avec 94,8 % suivi de Tecnor Business Solution Inc. de Hearst à 87,2 %.

Selon le calcul de la trésorière de la Ville de Hearst, Sunwire charge pour l'équipement et l'installation du nouveau système la somme de 21 947 $, et les couts de services annuels sont estimés à 16 698 $. Puisque le contrat est d'une durée de cinq ans, le cout total réel est de 105 437 $ *(voir tableau comparatif)*.

Quant à l'entreprise locale, prête à travailler avec Hearst Connect, elle a soumissionné 51 546 $ pour l'équipement et l'installation du nouveau système téléphonique, et le prix pour le service annuel était de 6 350 $, donc un total de 83 296 $ sur cinq ans.

Puisque Technor Business Solution Inc. aurait travaillé avec Hearst Connect, il faut ajouter la portion de Hearst Connect à 8 527 $ par année, donc une somme de 42 635 $ pour cinq ans. Ainsi, le total de la soumission de Tecnor comprenant les services de Hearst Connect est de 125 931 $ pour cinq ans.

Si la Ville avait fait le choix d'encourager ses commerces locaux et sa propre Corporation Hearst Connect, les contribuables locaux auraient payé 4098,80 $ de plus par année, mais auraient renfloué les coffres de Hearst Connect de 42 635 $ sur cinq ans.

C'est comme sortir 42 635 $ de la poche de gauche pour la mettre dans la poche de droite, c'est appauvrir la Corporation de la Ville de Hearst pour enrichir la Corporation Hearst Connect. Et, de toute façon, aucune loi n'oblige les municipalités à choisir le plus bas soumissionnaire dans ce genre de situation. De plus, nul besoin de rappeler que les excédents budgétaires de la Corporation Hearst Connect sont remis directement dans les coffres de la Ville.

À propos de Technor, l'entreprise a un pied à terre au 3, 15e Rue à Hearst depuis son ouverture en 2016, Datacloud Networks à l'époque, et qui soutient actuellement sept emplois locaux.

De plus, selon la documentation obtenue par le journal *Le Nord*, la soumission de Technor comprenait beaucoup plus d'équipement dont la Ville avait besoin. Donc, après avoir retiré tous les appareils et le matériel que la Ville considérait comme étant superflus, la facture en équipement aurait passé de 28 904 $ à environ 15 972,42 $ pour l'équipement et l'installation.

Des options

Pourtant, la Ville pouvait utiliser d'autres processus. Pour minimiser les couts et augmenter les chances de demeurer local, entre autres, deux options étaient disponibles. Premièrement, l'offre de service aurait pu être scindée en deux. La première pour l'équipement téléphonique et la deuxième pour les lignes téléphoniques.

Comme deuxième option, la Ville de Hearst aurait pu tout simplement demander à Hearst Connect d'effectuer le travail puisque la Corporation Hearst Connect appartient à la Ville et fait en quelque sorte partie du système téléphonique actuel. Par la suite, l'équipe de Hearst Connect aurait eu à lancer elle-même un appel d'offres pour l'achat de l'équipement téléphonique.

Les élus pointés du doigt

La grogne locale provient surtout du fait que les élus ont accepté la recommandation du comité des finances sans poser de questions. La proposition a été acceptée à l'unanimité lors de la rencontre du conseil municipal tenue le mardi 28 février dernier. Même si les conseillers Nicolas Picard et Josée Vachon siègent actuellement au conseil d'administration de Hearst Connect et que Daniel Lemaire a siégé à ce même conseil durant plusieurs années, ils ont voté en faveur de cette proposition sans demander plus d'informations.

Jointe par téléphone, la conseillère Josée Vachon a indiqué au journal *Le Nord* ne pas avoir de problème avec cette situation, contrairement au conseiller Nicolas Picard qui avoue ne pas avoir compris les enjeux locaux. « En tant que conseiller, j'aurais aimé avoir eu davantage de contexte sur les impacts locaux de ma décision avant de voter. Lorsque je regardais l'information qui m'avait été fournie, je n'étais pas au courant qu'une entreprise locale avait soumissionné. La note mentionnait que le système choisi était possible avec l'Internet de Hearst Connect, ce qui me satisfaisait. »

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, estime également être dépassé par les évènements. « Sur papier et tel que présenté, c'était la décision à prendre. Si des erreurs ont été commises, on devra enquêter là-dessus. S'il y avait une meilleure méthode de procéder, ce sera à nous de s'assurer qu'une telle situation ne survienne pas. »

Apprendre de la situation

Pour Nicolas Picard, qui siège au conseil municipal et au conseil d'administration de Hearst Connect, il faut apprendre de cette situation. « Ma décision s'est prise au niveau de l'impact financier. Pour la Ville, le cout du soumissionnaire était avantageux pour les payeurs de taxes. Maintenant que la décision est prise, j'espère que nous pourrons travailler ensemble dans le but de trouver des mécanismes afin d'adéquatement informer les membres du conseil avant de prendre des décisions. De mon point de vue, chaque note devrait fournir de l'information sur l'impact local, au même niveau que les notes parlent de l'impact financier. Ceci forcerait nos employés à penser aux possibles enjeux locaux avant de soumettre des recommandations. Mon objectif, c'est que la Ville puisse stratégiquement encourager local, si cela est financièrement responsable. »

Tableau comparatif selon le calcul de la trésorière de la Ville de Hearst

	Installation	Équipement	Frais sur 5 ans	Total	À Hearst Connect	Total
Sunwire	8 330 $	13 617 $	71 790 $	93 737 $	11 700 $ *	105 437 $
Tecnor	22 642 $	28 904 $	31 750 $	83 296 $	42 635 $	125 931 $

* Un montant de 11 700 $ sur cinq ans avec Hearst Connect a été ajouté à la soumission de Sunwire pour les connexions téléphoniques analogues afin d'assurer les lignes de sécurité, notamment dans les ascenseurs à l'aréna.

LA CORPORATION HEARST CONNECT

Sur le site Internet de la Corporation Hearst Connect, il est écrit que : « Hearst Connect existe pour répondre aux besoins en matière de service Internet et téléphonique des résidents et des entreprises de la région de Hearst. Contrairement aux autres grands fournisseurs de télécommunications, Hearst Connect est un fournisseur entièrement local. Tout comme vous, notre équipe vit et travaille ici à Hearst. Nous comprenons donc vos besoins à un niveau plus personnel. Et nous connaissons directement les défis et les frustrations liés au fait de vivre dans le Nord de l'Ontario et de ne pas avoir un accès constant à un service Internet et téléphonique fiable. La bonne nouvelle est que Hearst Connect est en train de changer le visage des télécommunications ici même à Hearst. Comment ? Nous le faisons en utilisant la technologie de fibre la plus sophistiquée qui existe pour nous assurer que vous avez toujours accès aux meilleures connexions Internet et téléphoniques offertes. Propriété de la Ville de Hearst et constituée en société en 2017, Hearst Connect a été créée à partir d'une idée de la Corporation de la distribution électrique de Hearst. Notre conseil d'administration relève directement du conseil municipal de Hearst. »

Aide-mémoire

Le conseil municipal avait approuvé lors de sa réunion du 9 mai un prêt de 500 000 $ à la Corporation Hearst Connect (Hearst Wi-Fibe à l'époque) en plus de co-signer pour une ligne de crédit de 3,5 millions de dollars à la Banque Scotia.

Si nous nous arrêtons, le monde s'arrête

Le 8 mars n'est ni une répétition pour la fête des Mères ni une fête des femmes : c'est la Journée internationale des droits des femmes. Il s'agit d'une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation qui puise ses origines dans les mouvements ouvriers du début du 20e siècle.

C'est en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, que la militante féministe allemande Clara Zetkin propose pour la première fois la création d'une « Journée internationale des femmes ».

S'ancrant dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes qui agitent alors l'Europe et l'Amérique du Nord, et s'inscrivant dans une perspective révolutionnaire, Clara Zetkin revendique, entre autres, le droit de vote des femmes et la fin des discriminations au travail.

La date du 8 mars n'est pas encore choisie, mais l'objectif est défini : mobiliser les femmes du monde entier lors d'une même journée afin de faire valoir leurs droits. La proposition est approuvée à l'unanimité par les déléguées des 17 pays présents.

Quelques années plus tard, à la suite de la grève des ouvrières de Saint-Pétersbourg, en Russie, la date du 8 mars est finalement retenue.

Il faudra néanmoins encore attendre plusieurs décennies pour que la tradition prenne de l'ampleur.

Au Canada, l'évènement s'inscrit durablement dans les calendriers féministes à partir des années 1960, ce qui correspond à l'avènement du mouvement de libération des femmes.

Cette journée devient dès lors un moment collectif de réflexion et d'action pour les organismes de défense des droits des femmes – et non une nouvelle occasion de vendre rouges à lèvres, soins du visage et chandails à prix réduit, n'en déplaise à certains !

Une grève mondiale des femmes

Renouant avec les origines ouvrières du mouvement, de nombreux organismes appellent depuis plusieurs années les femmes du monde entier à la grève générale en cette date hautement symbolique.

Ainsi, le 8 mars 2018, inspirées par un mouvement similaire mené en Islande en 1975, des millions d'Espagnoles cessent de travailler. Elles sont bientôt suivies par des Argentines, des Suissesses, des Françaises, des Grecques, des Mexicaines… Partout dans le monde des rassemblements, parfois accompagnés d'arrêts de travail, mobilisent les femmes.

Leur mot d'ordre ? « Si nous nous arrêtons, le monde s'arrête. »

Rien n'est plus vrai : les femmes constituent les deux tiers de la main-d'œuvre du secteur public, du secteur communautaire et des soins et services aux personnes.

Elles font tourner les restaurants, les commerces, les hôpitaux et les écoles, tout en assumant la majorité des tâches familiales et en s'occupant des enfants, des personnes âgées et des malades. Qu'elles arrêtent de travailler – qu'il s'agisse d'emplois rémunérés ou non –, et c'est l'ensemble de la société qui s'écroule.

Pourtant, les femmes continuent de subir au quotidien les violences sexistes et sexuelles, en plus des violences économiques que sont les bas salaires, les temps partiels contraints et les mauvaises conditions de travail, d'autant plus si elles sont racisées, porteuses d'un handicap ou immigrantes.

Elles endurent les inégalités structurelles et systémiques existantes causées par le patriarcat, le classisme, le racisme et le colonialisme, tant dans leur vie privée que dans la sphère publique.

Elles payent également le prix fort des crises sanitaire, économique et sociale : selon le rapport de 2022 du Forum économique mondial sur les inégalités femmes-hommes, les écarts ne cessent de se creuser en raison des perturbations causées par la pandémie et la faiblesse de la reprise, portant maintenant à 132 ans le temps nécessaire pour atteindre la parité dans le monde au rythme des efforts actuels.

Construire des solidarités

Ne serait-il pas temps de nous mettre en grève, nous aussi ?

Le 8 mars, pour un jour seulement, refusons d'accomplir nos tâches domestiques, de nous occuper de nos familles et de nous rendre au travail.

Utilisons la grève pour bloquer cette société qui nous exploite. Pour refuser un monde qui exacerbe les inégalités et attise les discours haineux.

Construisons des alliances et des solidarités par-delà les frontières.

Réapproprions-nous les espaces publics et les discours.

Plutôt que des fleurs, offrons-nous du temps pour rêver ensemble à un avenir libéré de toute violence.

Julie Gillet
Chroniqueuse Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES Médias de l'épinette noire INC
JOURNAL LE NORD
CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca
Maël Bisson
Journaliste
maelbisson.97@gmail.com
Renée-Pier Fontaine
Journaliste
Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Réviseure bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses
Serge Morissette
Chroniqueur

Sites Web
lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (imprimée)
Facebook
fb.com/lejournallenord
Fondation Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) PoL 1No
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805

orthographe
Canadian Media Circulation Audit
Canada

Hearst en bref : achat d'un camion, pouvoir à l'administrateur et plan de gestion des actifs

Par Steve Mc Innis

La Ville lance un appel de soumissions pour l'achat d'un camion épandeur muni d'un chasse-neige, idéalement pour une livraison anticipée en 2024. Ce nouveau camion remplacera le camion Freightliner qui est en service depuis 2006.

Le processus proposé pour l'appel de soumissions sera réalisé auprès des deux agents locaux pour l'approvisionnement du châssis, l'équipement d'épandage et du chasse-neige. Ce processus assurera un service local après la vente. Les soumissionnaires pourront déposer jusqu'à trois propositions : une rencontrant les exigences précises de la demande et si l'agent le désire, deux autres selon leurs recommandations.

La valeur estimée pour un camion épandeur avec chasse-neige est de 350 000 $. Le délai de livraison étant un minimum de 12 mois, la dépense sera financée à partir du budget en capital 2024.

Pouvoir à l'administrateur

Lors de la dernière rencontre du conseil municipal, les élus ont entériné une résolution permettant à l'administrateur en chef de la Ville d'autoriser des dépenses non budgétées liées au projet de réfection du centre récréatif inférieures à 15 000 $.

Le projet de réfection du Centre récréatif Claude-Larose et de la piscine Stéphane-Lecours engendre des travaux excédentaires représentant des dépenses imprévues. Les délais à obtenir l'accord du conseil pour le paiement des factures concernant ces travaux excédentaires affectent la progression du projet.

Afin d'accélérer la réalisation du projet et éviter le retard de la réouverture de la piscine municipale, il est jugé préférable que le conseil délègue le pouvoir à l'administrateur en chef d'autoriser le paiement de toute facture de dépenses excédentaires liée au projet de réfection du centre récréatif. L'administrateur sera dans l'obligation de soumettre au conseil, sur une base régulière, un rapport des couts excédentaires défrayés. Le conseil a toujours l'option d'annuler ladite délégation de pouvoir, s'il le juge préférable.

Service aréna

La Ville de Hearst signe une entente de services avec la compagnie CIMCO pour l'entretien du système de congélation des surfaces de glace du Centre récréatif Claude-Larose, et ce, pour une période de dix ans. Cette entreprise de Sudbury assure l'entretien des systèmes de congélation depuis plusieurs années et l'équipe de l'aréna estime qu'elle offre un excellent service malgré la distance. Le personnel est toujours disponible pour répondre aux appels, même lors des jours fériés.

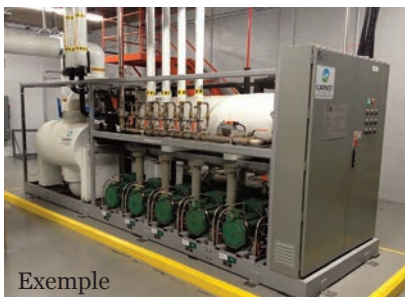

Exemple

L'entente se chiffre à 19 850 $ par année et les termes de l'entente seront revus après cinq ans avec la possibilité d'ajuster le prix en fonction de l'augmentation des couts des matériaux et l'inflation.

Plan de gestion

Un nouveau plan de gestion des actifs municipaux de la Ville de Hearst sera réalisé prochainement puisque le dernier remonte à 2016. Ce plan doit être renouvelé tous les cinq ans et il faut ajouter de nouvelles composantes pour que la Ville soit conforme. La planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale sera réalisée par l'entreprise-conseil PSD Citywide Inc. Une demande de financement auprès de la Fédération canadienne des Municipalités a été acceptée pour une somme de 32 480 $. La partie de la Municipalité est maintenant de 8120 $, soit 20 % de la facture.

Payer la formation de sauveteurs et de moniteurs pour attirer la main-d'œuvre

Par Steve Mc Innis

Le manque de main-d'œuvre a aussi affecté les emplois spécialisés dans le domaine aquatique. Les sauveteurs sont de plus en plus difficiles à trouver, car la compétition est féroce et le processus de certification aquatique est long et couteux. Pour assurer de la relève, la Ville de Hearst est prête à offrir la formation gratuitement en échange d'heures de travail.

Pendant la pandémie, le nombre de cours pour la formation de sauveteurs et de moniteurs a été réduit et il était disponible seulement à la piscine de Kapuskasing. Les nombreuses fermetures des installations municipales de Hearst en raison de la pandémie et du projet de réfection présentement en cours sont les principales raisons.

Afin d'être en mesure d'offrir la surveillance au lac Johnson et aux cours de natation du programme estival, en plus de reprendre les services aquatiques au moment de la réouverture de la piscine municipale cet automne, le comité des parcs et loisirs a jugé important de trouver des incitatifs afin de bâtir une équipe. Dans le but d'attirer le plus de personnes possible, la Ville offrira des cours pour devenir sauveteur et moniteur, gratuitement. Afin d'assurer le succès de cet investissement, les personnes inscrites aux cours gratuits devront joindre l'équipe aquatique municipale de Hearst et signer une entente comprenant quelques conditions.

D'abord, le candidat devra réussir chacun de ses cours, et les heures investies lors de la formation ne sont pas rémunérées. De plus, il sera responsable des couts associés à la Société de sauvetage ainsi qu'au matériel. Une fois certifié, le candidat devra travailler au moins 500 heures pour la Ville.

Les personnes souhaitant suivre le cours, mais qui préfèrent ne pas signer l'accord relatif aux conditions, seront responsables de payer la totalité des cours livrés. La formation obligatoire est d'une durée d'environ 133 à 137 heures.

Les couts reliés à cette initiative pour la Ville de Hearst sont d'un montant maximal de 500 $ par participant et les frais de location pour la piscine de Kapuskasing négociés à 50 $ l'heure. La Société de sauvetage exige une dimension de piscine minimum, mais seulement celle de Kapuskasing convient et est disponible.

Libérer le hangar de l'aéroport pour attirer un fournisseur de services aériens

Par Steve Mc Innis

Dans le budget 2023, le conseil municipal a dédié une somme de 375 000 $ pour la construction d'un bâtiment d'entreposage afin de libérer celui de l'aéroport. Depuis plusieurs années, la Ville de Hearst souhaite attirer un fournisseur de services aériens à s'installer à l'Aéroport municipal René-Fontaine et le hangar sur place serait potentiellement un espace idéal pour une location.

La Ville de Hearst estime qu'un locataire permanent à l'aéroport augmenterait considérablement les opportunités d'octrois qui contribueraient à financer des projets de réfection des installations aéroportuaires. La Ville confirme avoir été approchée récemment par une compagnie aérienne pour la location du hangar situé à l'intérieur de la zone protégée de l'aéroport.

Actuellement, ce hangar est utilisé à des fins de rangement pour l'équipement municipal. Le camion de collecte d'ordures, les souffleuses à neige, le recycleur d'asphalte, la balayeuse de rues, les équipements du tracteur à trottoir, la chaudière à ponceaux, la génératrice portable, la génératrice de l'aéroport, l'appareil de descente des cercueils, les tondeuses et attachements et les séparateurs de patinoire en aluminium sont, entre autres, entreposés à cet endroit.

Ces équipements ne peuvent être laissés à l'extérieur au gré de Dame Nature 12 mois par année. C'est pour cette raison que le dernier budget comportait une somme attribuée à la construction d'un nouveau hangar sur le terrain du garage municipal.

Le hangar existant est d'une dimension approximative de 13 mètres sur 14 mètres. Il comprend une structure de bois avec enveloppe métallique, un plancher de béton, une porte de garage de quatre mètres et une porte de hangar de 12 mètres. Il peut abriter un avion de taille moyenne.

À la suite d'une rencontre avec un entrepreneur local, deux options ont été proposées au budget en capital, selon les besoins municipaux et les recommandations de l'entrepreneur. Le projet choisi est une extension du garage actuel. Ainsi, le mur existant serait partagé avec la nouvelle structure, le service électrique pour des prises et lumières serait facilement accessible et le mur qui contient les portes ferait face à l'est, ce qui minimiserait l'intrusion de la pluie et de la neige.

Un appel de soumissions sera lancé pour la construction du bâtiment d'entreposage. La Ville estime les couts à environ 375 000 $.

Avis de recherche

Vous avez un logement libre?
Une chambre?
Un appartement?
Une maison?
Un bloc?

L'Université de Hearst (campus de Hearst et de Timmins) est à la recherche de logements (ou ensemble de logements) pour sa prochaine cohorte étudiante, en août 2023. Contactez Chantal Pelletier au 705-372-1781 poste 227 ou envoyez un courriel à immeuble@uhearst.ca

Université de Hearst

Écoles : le conseil catholique ne veut pas négocier avec le conseil public

Par Maël Bisson

Le Conseil scolaire public du Nord-Est a tendu la main au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières pour, entre autres, le partage du système d'autobus, mais il semble que le catholique ne veut rien savoir de travailler avec le public.

Depuis quelques années, les différents conseils scolaires de la province sont aux prises avec une pénurie de conducteurs d'autobus. Il en va de même pour les conseils du nord-est qui peinent toujours à effectuer leurs trajets d'autobus.

« C'est une réalité, il ne faut pas s'en cacher, les autobus à Hearst, surtout l'année dernière, paraissent très mal », avoue Denis Labelle, président du Conseil scolaire public du Nord-Est (CSPNE). « Il y avait une pénurie de conducteurs d'autobus, c'est moins la situation en ce moment. »

La question que plusieurs se posent, c'est à savoir si les différents conseils scolaires œuvrant dans une région distincte ne pourraient pas combiner leurs routes d'autobus, ce qui réduirait à la fois le nombre de conducteurs nécessaires et le nombre d'autobus en circulation dans les quartiers.

À cela, le haut placé du CSPNE raconte que son conseil se retrouve à l'intérieur d'un consortium de transport qui regroupe trois des quatre conseils scolaires de la région. Le CSPNE, conseil francophone, ainsi que les deux conseils anglophones : District School Board Ontario North East et le Northeastern Catholic District School Board. Le grand manquant dans cette affaire est le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR).

« L'objectif, c'est toujours de maximiser les services disponibles et travailler ensemble », raconte M. Labelle. « Nous travaillons étroitement avec nos fournisseurs de transports afin de minimiser la pénurie de chauffeurs. »

Si le but est bel et bien ce que prétend le président du CSPNE, pourquoi ne pas intégrer le CSCDGR dans le consortium ? Une

question à laquelle M. Labelle détient déjà une réponse. « Nous avons fait la démarche avec le Conseil des Grandes Rivières à ce sujet-là », déclare-t-il. « Il n'y a aucun intérêt à ce moment [de la part du CSCDGR] de rentrer dans le groupe du consortium, ce qui pallierait, quant à moi, la pénurie de chauffeurs et en même temps, il y aurait une meilleure coordination. »

Selon le patron du CSPNE, c'est redondant de devoir faire l'usage de deux autobus francophones sur une même rue alors qu'un seul transport pourrait combler la demande. Il ajoute aussi les couts rattachés à la division des tâches. D'après lui, si un partenariat venait à exister, il y aurait une possibilité d'économiser de l'argent pour chaque conseil.

Partage d'établissement

Un autre partenariat que le CSPNE a mis de l'avant dans ce projet était la possibilité d'un partage d'établissements scolaires avec le CSCDGR pour sa population étudiante du secondaire. Ce ne serait pas la première expérience de ce genre d'exercice entre les deux conseils. À Iroquois Falls, l'École secondaire Alliance accueille à la fois des étudiants du conseil catholique et du public dans des classes séparées.

« On aurait espéré avoir ce genre de collaboration avec Grandes Rivières, pour Hearst, mais malheureusement ils ne sont pas parés à ce moment », raconte Denis Labelle.

Ils disent qu'il y a un moratoire en 1997, qui aurait été approuvé, qui précise qu'on ne pouvait pas fermer d'école. Donc le moment n'était pas propice pour envisager cette collaboration. »

Le président s'explique mal ce raisonnement, car selon lui, aucune école du CSCDGR ne serait obligée de fermer ses portes. Ayant déjà une collaboration fonctionnelle à Iroquois Falls, il ne voit pas pourquoi le même système ne serait pas utilisé à Hearst.

« Pour nous autres, c'est une étape de franchie et nous allons maintenant passer à la prochaine », explique-t-il. « Nous allons voir le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour leur dire qu'on a démontré un effort d'essayer de travailler en collaboration et que maintenant, nous avons besoin d'argent pour répondre aux besoins de nos élèves. »

Expropriation, entente et poursuite

Le CSPNE finalise un projet d'expropriation pour répondre aux attentes et besoins de la communauté scolaire de l'école Passeport Jeunesse. L'école ajoute à sa propriété le terrain adjacent à sa cour de récréation.

« Maintenant, ce terrain est intégré à la cour d'école des élèves et l'usage de l'édifice [des scouts] demeure à être déterminé, selon les besoins de l'école », informe le président du CSPNE.

Concernant l'entente de cohabitation avec la Place des Arts et le Conseil des Arts, celle-ci présente des incertitudes du côté des deux camps.

« Quant à moi, il est tout à fait normal que l'entente soit interprétée de façon différente de part et d'autre », indique M. Labelle. « Il est évident pour nous autres que les deux entités doivent s'entendre, et il faut clarifier et confirmer certains éléments du bail pour entretenir un partenariat positif et bienveillant pour la communauté scolaire et aussi élargir celle de Passeport Jeunesse. »

Et puis, le CSPNE prévoit avoir recours à des mesures judiciaires pour faire valoir les droits de sa population étudiante, précisément les droits à un lieu propice à l'apprentissage. Dans plusieurs de ces cas, les « écoles » du conseil sont considérées comme des établissements de seconde classe, comme à Parry Sound où les classes se retrouvent à l'intérieur d'un centre commercial. « On a le droit de revendiquer le droit des francophones, on n'en veut pas plus que les anglophones », déplore Denis Labelle. « On veut justes êtres égaux, avoir des services pour la francophonie. »

INSPECTION

Inspection des calendriers de travaux annuels 2023-2024 pour les forêts White River, Nagagami et Missinaibi

Les calendriers de travaux annuels du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 pour les **forêts White River, Nagagami et Missinaibi** sont accessibles au grand public en format électronique. Pour les consulter, veuillez communiquer avec les bureaux des sociétés forestières présentées ci-dessous, pendant les heures normales d'ouverture ainsi que sur le Portail d'information sur les richesses naturelles, à l'adresse **https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr,** à partir du **15 mars 2023** et pendant toute la durée du plan annuel des travaux forestiers, c'est-à-dire douze mois.

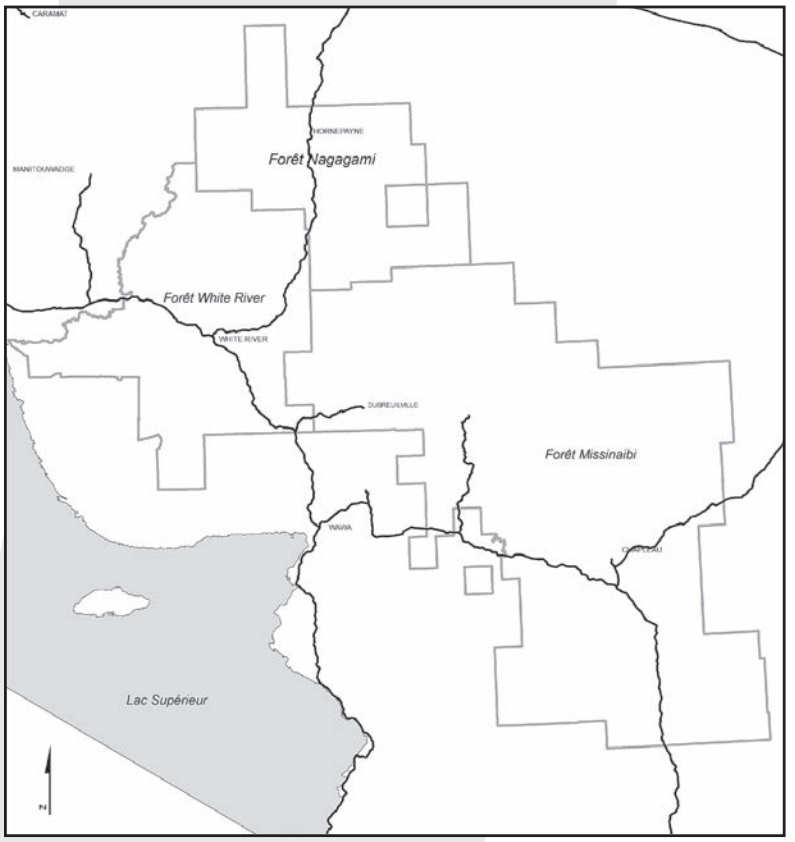

Travaux forestiers prévus

Le plan annuel des travaux forestiers décrit les travaux d'aménagement forestier tels que la construction, l'entretien et la mise hors service de routes, les carrières d'agrégats pour routes forestières, le prélèvement d'arbres, la préparationde terrains, la plantation d'arbres et les soins sylvicoles, qui sont prévus dans la forêt durant la période de 12 mois.

Plantation d'arbres et bois de chauffage

Les sociétés forestières sont responsables de la plantation d'arbres dans les forêts White River, Nagagami et Missinaibi. Veuillez communiquer avec les sociétés forestières (inscrites plus bas) pour connaître les possibilités d'emploi comme planteur d'arbres.

Pour obtenir des renseignements sur les règles de collecte de bois de chauffage à des fins personnelles, veuillez consulter la page Web du Ministère : **Exploitation du bois sur les terres de la Couronne à des fins personnelles.** En ce qui concerne le bois de chauffage à des fins commerciales, veuillez communiquer avec l'entreprise forestière ci-dessous.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur le plan annuel des travaux forestiers, pour prendre un rendez-vous pour discuter du plan avec le personnel du MRNF ou pour obtenir de l'information sommaire sur le plan annuel des travaux forestiers, veuillez communiquer avec la personne-ressource pour le MRNF suivante :

Forêts White River et Nagagami

Brian Harbord, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
District de Chapleau-Wawa
Centre de travail de Wawa
48 Mission Road
C.P. 1160
Wawa (Ontario) P0S 1K0
tél. : 705 992-5602
téléc. : 705 856-7511
courriel : brian.harbord@ontario.ca

Forêt White River

Alaina Vandervoort, F.P.I.
Société de gestion forestière Nawiinginokiima
14 Hemlo Drive
C.P. 1479
Marathon (Ontario) P0T 2E0
tél. : 807 229-8118, poste 19
courriel : alaina.vandervoort@nfmcforestry.ca

Forêt Nagagami

Shelley Straughan, F.P.I.
First Resource Management Group (mandataire de la société en nom collectif Hornepayne Lumber Limited)
78, rue Front
Hornepayne (Ontario) P0M 1Z0
tél. : 705 995-2415
courriel : shelley.straughan@frmg.ca

Forêt Missinaibi

Waurner Adema, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
District de Chapleau-Wawa
Centre de travail de Wawa
48 Mission Road
C.P. 1160
Wawa (Ontario) P0S 1K0
tél. : 705 992-5603
téléc. : 705 856-7511
courriel : waurner.adema@ontario.ca

Larissa Hout
Produits forestiers GreenFirst
(mandataire de Missinaibi Forest Management Inc.)
175 Planer Road
Chapleau (Ontario) P0M 1K0
tél. : 705 360-1283
téléc. : 705 864-0928
courriel : larissa.huot@greenfirst.ca

Rester impliqué

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de participer à la planification de la gestion forestière et pour mieux comprendre les étapes de la consultation publique, veuillez consulter le lien suivant :

https://ontario.ca/gestionforestiere

Information in English: Jennifer Tremblay at 705-992-5616 or jennifer.tremblay@ontario.ca

Ontario

Le sommeil, un élément de la vie très important, mais trop souvent négligé

Par Renée-Pier Fontaine

Le 17 mars 2023, ce n'est pas seulement la St-Patrick, c'est aussi la Journée mondiale du sommeil. L'importance accordée à une bonne nuit de sommeil dépend d'un individu à l'autre, pourtant les études démontrent que le manque de repos peut avoir des répercussions sur notre quotidien. Le Centre Labelle a publié, dans son bulletin mensuel, plusieurs informations pertinentes à ce sujet.

Pour être efficace une fois éveillé, pas besoin de convaincre personne sur le fait que le repos est d'une importance capitale. En effet, les études sont toutes d'accord pour dire que le sommeil est une partie intégrale du bien-être physique et mental. Le rythme effréné de la vie moderne fait en sorte que le temps de repos peut être négligé.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, la recommandation d'heures de sommeil pour les 18 à 64 ans est de sept à neuf heures par nuit, et pour les personnes âgées de plus de 65 ans, sept à huit heures sont conseillées. Toutefois, les statistiques indiquent qu'au moins un adulte sur quatre ne dort pas suffisamment. Pour la tranche d'âge de 35 et 64 ans, c'est un adulte sur trois et il y a même une différence dans les résultats entre les hommes et les femmes.

Toujours selon l'Agence de la santé publique du Canada, plus de la moitié des adultes auraient de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis, 20 % de la population juge que leur sommeil n'est pas réparateur et un tiers des adultes auraient de la difficulté à demeurer éveillés pendant les heures de travail. Aussi, plusieurs facteurs seraient reliés à la qualité du sommeil, par exemple le temps de sédentarité, le stress chronique et les problèmes de santé mentale.

Le bulletin du Centre Labelle de mars énumère les bienfaits sur le corps que peut avoir une hygiène de sommeil adéquate. Le renforcement de notre système immunitaire, l'entretien de notre cerveau, l'augmentation de la bonne humeur et le maintien du métabolisme sont, entre autres, en jeu.

À long terme, le manque de sommeil peut entrainer des maladies physiques et psychologiques comme l'Alzheimer, des maladies cardiovasculaires, l'affaiblissement des fonctions immunitaires, la dépression, augmenter les risques de diabète, de l'hypertension ou même d'obésité.

Bien que chaque individu nécessite un nombre d'heures de sommeil différent, il est important d'écouter notre corps et de prendre le temps de s'arrêter lorsque le besoin de se reposer se fait sentir.

HÔPITAL NOTRE-DAME HOSPITAL (HEARST)

LE COUT POUR SERVICE D'URGENCE AUGMENTE

L'un des services de l'Hôpital Notre-Dame qui a été le plus sévèrement affecté au cours des deux dernières années est l'urgence. Une urgence dans un hôpital ne peut légalement demeurer ouverte et recevoir des patients s'il n'y a pas un médecin présent ou en appel ou s'il n'y a pas suffisamment de personnel infirmier disponible.

Puisque le nombre de médecins locaux est passé de huit, avant la pandémie, à seulement cinq présentement, l'hôpital a souvent recours aux médecins suppléants (locum), soit des médecins de l'extérieur qui viennent faire des quarts de travail à l'urgence afin d'assurer qu'elle demeure ouverte.

Plus de 2500 personnes à Hearst n'ont pas de médecin de famille et doivent se rendre à l'urgence pour des soins, même si leur cas n'est pas urgent.

À ce jour, notre hôpital a su maintenir le service d'urgence disponible 24 heures par jour et sept jours par semaine tout au long de la pandémie, alors que plusieurs hôpitaux en province continuent de fermer temporairement leur service d'urgence. Nous sommes venus près de fermer l'urgence à plus de 12 reprises l'été dernier et durant les Fêtes. Cette situation cause un stress additionnel pour les médecins locaux, les infirmières, notre service de recrutement et les employés de l'hôpital.

Afin de maintenir ce service, il doit aussi y avoir un nombre suffisant d'infirmier(ère)s disponibles. Encore ici, l'augmentation de l'achalandage, le travail accru pour les soins des patients atteints de la covid et l'augmentation des absences dues aux cas de covid parmi le personnel soignant, le départ et la retraite d'infirmières sont tous des facteurs qui ont réduit la disponibilité du personnel soignant. Avant la pandémie, le nombre d'infirmier(ère)s était de 55; aujourd'hui le nombre est de 42, soit une baisse de 24 % et de nos 42, plus de 80 % d'eux sont à temps plein.

Couts pour les infirmier(ère)s

Contrairement aux médecins, n'étant pas des employés de l'hôpital puisqu'ils sont payés directement par la province (OHIP), le salaire des infirmiers est la responsabilité de l'hôpital. L'embauche d'infirmier(ère)s d'agences afin de maintenir les services de santé augmente les couts de façon substantielle. Un(e) infirmier(ère) d'agence coute deux à trois fois plus cher qu'un(e) infirmier(ère) local(e). À date, après dix mois de l'année fiscale de l'hôpital, le nombre d'infirmiers provenant d'agences s'accroit et entraine un énorme surplus de couts en salaire, appartement et frais de déplacement. Cela dit, nous sommes très reconnaissants que ce personnel d'agences, en plus de notre personnel local, nos médecins locaux et suppléants ait choisi l'Hôpital Notre-Dame de Hearst puisque sans eux, nous ne pourrions remplir notre mission : Des soins de santé exceptionnels à votre porte.

Cet article n'est que le premier d'une série qui vous sera présentée chaque mois par le comité de relations publiques de l'Hôpital Notre-Dame. Le prochain article parlera du système de triage des patients à l'urgence.

Publicité payée par l'Hôpital Notre-Dame de Hearst

Electrical Power SOLUTIONS

GENERAC AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

PERFORMANCES EN DIRECT

POUR CÉLÉBRER LE 100E ANNIVERSAIRE DE HEARST

50$

04 AOÛT 2023

CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE

MATT LANG

MITCH JEAN

@Hearst2023

100 hearst

Négocier en anglais ou faire payer : le Conseil du Trésor sort « un lapin du chapeau »

Par Inès Lombardo - Francopresse

Le Conseil du Trésor refuse de négocier la nouvelle convention collective dans les deux langues à moins que le Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO–SACC–CSN) paie 50 % des frais de traduction simultanée. Une première en 20 ans pour le syndicat qui dénonce des « atteintes inacceptables aux droits linguistiques ».

Le syndicat, qui représente plus de 7500 agents correctionnels fédéraux au pays, a publié le 6 mars 2023 un communiqué pour signaler « une atteinte significative, préoccupante et inédite à l'esprit de la Loi en matière de langues officielles ».

En février, lors de la première ronde de négociations de la convention collective concernant les fonctionnaires, l'UCCO–SACC–CSN avait demandé une traduction simultanée des échanges, alors uniquement en anglais. Le Conseil du Trésor avait refusé, mais proposé de partager 50 % des frais de traduction avec le syndicat.

« Pour des raisons de couts, le Conseil du Trésor veut passer outre ou veut nous refiler 50 % des frais de traduction. D'habitude, dans les autres rondes [de négociations], il fournissait toujours un service de traduction pour les négociations. Nous sommes un syndicat bilingue, c'est important pour nous », déclare Frédérick Lebeau, vice-président national d'UCCO–SACC–CSN.

Frédérick Lebeau n'est pas « fermé » à payer des frais de traduction, puisque la « majorité des autres syndicats de la fonction publique paie 50 % des frais de traduction ou négocie seulement en anglais ». Mais il aurait bien aimé être averti avant cette ronde de négociations : « Nos budgets sont votés une fois tous les trois ans. Présentement, on n'a pas ce budget. »

« C'est la première fois que le Conseil du Trésor nous oblige à négocier dans une langue ou dans l'autre, que ce soit en français ou en anglais », réagit vivement le vice-président.

Le Conseil du Trésor peu enclin à plier

Dans son communiqué, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) affirme que : « Le gouvernement fédéral se justifie en invoquant la nécessité d'avoir recours à des traducteurs externes et mentionne au passage que de toute façon, le Commissariat aux langues officielles n'a pas le pouvoir de le forcer à fournir et à financer la traduction simultanée à la table de négociation ».

Dans un courriel adressé à Francopresse, Monica Granados, attachée de presse au sein du Cabinet de la présidente du Conseil du Trésor, défend la position du gouvernement : « Pendant les négociations, les deux parties partagent le cout des traductions à parts égales. Pour les négociations avec le Syndicat des agents correctionnels du Canada, nous payons notre juste part et, de plus, nos négociateurs sont bilingues. »

Mais selon Frédérick Lebeau, même si le syndicat offre ses services dans les deux langues, certaines personnes ne parlent pas français ou anglais.

Le vice-président a suggéré au gouvernement négocier dans les deux langues, mais d'après. lui, le Conseil du Trésor reste « intransigeant ».

« On trouve ça aberrant qu'un gouvernement qui se dit prolinguistique et qui travaille dans les deux langues, qui doit avoir des tonnes de traducteurs [fasse cela]. Pour nous, c'est une question de principe. Le Conseil du Trésor a sorti un lapin de son chapeau », estime-t-il.

Le syndicat a déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles (CLO) le 8 février dernier, après la première ronde de négociations pour leur convention collective.

Sollicité par courriel, ce dernier se réserve le droit de commenter : « Le processus négociation collective comportant son lot de particularités, il est difficile pour le commissaire de se prononcer sur l'enjeu soulevé, puisqu'un grand nombre de variables entrent en ligne de compte. De plus, afin de préserver l'équité procédurale en cas de plainte qui lui serait transmise à ce sujet, le commissaire s'abstiendra donc de commenter le dossier. »

« La position du gouvernement est indéfendable »

Déjà, le 16 février, dans une lettre obtenue par Francopresse, le député néodémocrate Alexandre Boulerice déplorait la décision du Conseil du Trésor : « Bien que le gouvernement allègue vouloir protéger le français en déclin partout au pays en bonifiant les droits linguistiques de la minorité francophone, encore faut-il appliquer les droits linguistiques déjà existants sous le régime actuel. Au demeurant, la justification du gouvernement pour agir comme il le fait est indéfendable. »

Son collègue du Bloc québécois, Mario Beaulieu, avait également dénoncé la situation. « Parce qu'il veut négocier en français, le syndicat doit payer la note. Si le comité de négociations parlait entièrement anglais, il n'y aurait pas de traduction, donc pas de frais. Ce nouvel écueil ne fait que confirmer qu'à Ottawa, la seule réelle langue officielle, c'est l'anglais. »

CAMPAGNE FIERTÉ COMMUNAUTAIRE

En 2023, soyons fiers de notre communauté, restons positifs et faisons partie de la solution ! Assurons-nous que Hearst se démarque et contribuons à une économie locale forte pour un avenir meilleur !

Gaz à effet de serre

Les changements climatiques font la une partout dans le monde. On remarque tous que la météo n'est plus comme avant. Quand on y pense, les chances sont que nos achats en ligne vont partir sur un bateau de l'autre côté de la planète, traverser les océans, pour ensuite rouler à travers l'Amérique, pour se rendre chez nous. Quand on achète local, on diminue les gaz à effet de serre. C'est bon pour tout le monde de repenser les livraisons de colis dans le but de réduire notre empreinte écologique. Et pour aider la planète, chaque petit geste compte. Parce que le monde commence ici et qu'ensemble, on fait grandir notre communauté.

Parce que le monde commence ici et qu'ensemble, on fait grandir notre communauté.

Les Médias de l'epinette noire · Journal Le Nord · CINN 91.1 · Caisse Alliance · bakertilly · hearst · Université de Hearst · NORD-ASKI Corporation de développement économique régionale / Regional Economic Development Corporation

Célébrons l'arrivée du printemps !

Le Conseil des Arts de Hearst

23 mars 2023

Intrusions

THÉÂTRE

31 mars 2023

Quatuor esca

MUSIQUE

14 avril 2023

Luce Dufault

MUSIQUE

18 mai 2023

Michelle Desrochers

HUMOUR

Procurez-vous des billets en ligne ou en communiquant avec nous.

conseildesartsdehearst.ca | 705 362-4900

Canada · Ontario · Ontario Arts Council / Conseil des arts de l'Ontario · 100 Hearst · Caisse Alliance · AtlanticPower Corporation · Collège Boréal · Companion · cspne.ca · Villeneuve Construction

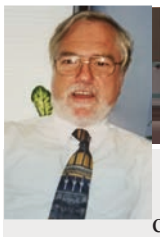

Dans le temps comme dans le temps

Vivre dans les années 50 : Michael J. O'Brien et les Canadiens

Une chronique de Serge Morissette

En 1909, la coupe Stanley est axée sur les défis entre deux équipes. Une équipe lance un défi à celle qui détient la coupe Stanley et si cette dernière accepte, on joue une série de parties pour gagner le trophée. Le 29 novembre 1909, Ambrose O'Brien, fils de Michael qui travaillait pour son père en tant que sous-traitant à La Tuque, reçoit un appel de son père qui lui demande d'assister à une rencontre importante à Montréal.

Cinq équipes, les Shamrocks de Montréal, les Nationals de Montréal, les Bulldogs de Québec, les Sénateurs d'Ottawa et les Wanderers de Montréal se rencontrent pour former la Eastern Canada Hockey League afin de compétitionner annuellement entre elles pour la coupe Stanley. Les Sénateurs d'Ottawa détiennent présentement la coupe Stanley. À la demande de son père, Ambrose propose que la nouvelle ligue accepte aussi un club de Renfrew. La nouvelle ligue refuse et réfute aussi les Wanderers de Montréal parce que leur centre sportif est trop petit.

Lors d'une rencontre à Montréal le 2 décembre 1909, les représentants des Wanderers de Montréal, ainsi que les clubs de Renfrew, Cobalt et Haileybury se rencontrent et forment l'Association nationale de hockey. Michael J. O'Brien, représenté par son fils Ambrose, accepte de financer les équipes des Renfrew Millionaires (Creamery Kings), Cobalt Silver Kings et Haileybury Comets. Il accepte en plus de financer la création d'une équipe de hockey avec des joueurs canadiens-français à Montréal sous promesse de trouver un acheteur montréalais aussitôt que possible. L'équipe sera nommée les Canadiens de Montréal. Le lendemain, Ambrose O'Brien rencontre et embauche Jacques Laviolette qui sera responsable de l'équipe et lui donne trois semaines pour recruter son équipe. Les Canadiens de Montréal et les Wanderers de Montréal jouent leurs parties de hockey dans le centre Jubilee de Montréal. À partir de 1912, le gagnant de l'Association nationale de hockey reçoit le trophée O'Brien, un immense trophée en argent fait à Cobalt qui vaut 6 000 $. C'est un don de Michael J. O'Brien.

Les équipes de l'Association nationale de hockey, dont quatre d'entre elles sont financées par Michael J. O'Brien, se mettent immédiatement à la tâche en offrant des contrats aux joueurs des équipes de la Eastern Canada Hockey League. Ne pouvant compétitionner avec eux, les quatre équipes de la Eastern Canada Hockey League appliquent pour devenir membres de l'Association nationale de hockey. Les Sénateurs d'Ottawa et les Shamrocks de Montréal sont acceptés, mais les Bulldogs de Québec et les Nationals de Montréal sont rejetés.

Pendant les premières années, Ambrose O'Brien manipule le sort des quatre équipes qui appartiennent à Michael. En 1911, ils vendent les Canadiens de Montréal à George Kendall de Montréal, comme promis. Dès 1911, Michael et son fils Ambrose sont de plus en plus préoccupés par la construction du National Transcontinental. Haileybury et Cobalt ne peuvent plus se permettre de fonctionner dans la ligue et, un an plus tard, les Millionaires de Renfrew baissent aussi pavillon.

L'Association nationale de hockey continue de fonctionner jusqu'en 1917 lorsque les propriétaires choisissent de suspendre la ligue à cause d'un désaccord. Ils créent alors la Ligue nationale de hockey. La coupe O'Brien continue d'être le trophée du championnat de la ligue jusqu'en 1926 lorsqu'elle est remplacée par la coupe Stanley. On la retrouve aujourd'hui dans le Temple de la renommée du hockey à Toronto, de même que Ambrose O'Brien comme bâtisseur de la ligue.

La Fierté Communautaire selon un citoyen

Gérard Payeur : pour l'amour de sa communauté

Personnalité bien connue de la région de Hearst, Gérard Payeur ne cache pas l'admiration qu'il voue à son patelin natal. Se considérant comme un « produit local », il a grandi dans le Nord pour l'entièreté de son enfance avant de quitter la région pour quelques années. Il est revenu chez lui, plus tard, pour s'établir de façon permanente.

« Je suis revenu par amour, mais beaucoup d'amour », déclare Gérard Payeur. « L'amour du plein air, l'amour de la liberté : moi je ne suis pas un gars tellement patient puis attendre en ligne continuellement dans les commerces, à la banque, dans ton auto toujours à entendre en ligne, c'est une perte de temps et je déteste ça. Par amour de la communauté aussi : j'aime beaucoup la communauté, et pour l'amour d'une femme. »

Pour M. Payeur, Hearst est une communauté d'entrepreneurs où contrairement à une grande ville, c'est une grande compagnie qui forge la destinée des citoyens. À son avis, les gens de Hearst ont tous les outils nécessaires pour leur survie afin qu'ils puissent « contrôlez leur économie, donc ils contrôlent leur destinée ».

« Tout un chacun est entrepreneur, tout un chacun a à cœur le bien-être de la communauté. Ce sont eux qui dirigent leur propre destinée en contrôlant leur propre commerce », exprime-t-il. « C'est aussi le désir des citoyens de conserver puis de développer leur culture de la langue française malgré la mer d'anglophones qui nous entoure. Puis, c'est vrai que Hearst c'est différent des autres villes et j'en suis fier à ce niveau-là. »

En contrôlant leur économie, les commerçants de Hearst permettent à la population de s'adonner à leurs achats localement. Habitude régulière pour M. Payeur et sa conjointe qui estiment dépenser en moyenne à 90 pour cent dans les établissements locaux. « Je ne sais pas si c'est vraiment si haut, mais c'est beaucoup. Et acheter localement, on a pas mal tout ce dont on a besoin ici », dit-il. « Puis entrer dans un commerce, c'est donc plaisant quand tu connais la personne qui t'accueille. »

Participer c'est s'impliquer

Gérard Payeur ne manque pas l'occasion de s'impliquer dans le développement de sa communauté. Ayant pris part à divers comités pour le 100e anniversaire de la Ville de Hearst, il s'adonne aussi à la rédaction de contes pour enfants et est présentement le président des Médias de l'épinette noire, où il est occasionnellement animateur à la radio pour des émissions historiques, notamment Les Grandes familles de la région.

« J'aimerais aussi dire que participer à une occasion, à une activité, c'est également s'impliquer. Si tu vas voir les spectacles à la Place des Arts, les expositions d'art, si tu vas voir des conférences à l'Université de Hearst, si tu participes aux voyages de l'Université, par exemple, tout ça c'est s'impliquer. Si tu vas à la danse qui va avoir lieu à la Saint-Valentin, si tu participes au carnaval, c'est s'impliquer », confie-t-il. « N'importe quand que tu participes à quelque chose, soit lire le journal, écouter la radio : tu participes, tu t'impliques dans la communauté dans un sens ou dans un autre. Il y a différents niveaux, tu n'as pas besoin de gravir les montagnes. »

À l'instar de certains concitoyens, Gérard Payeur prône les bienfaits d'une petite communauté rurale. Il a pour son dire que le cout de la vie est bien plus raisonnable que dans les grandes villes. L'appartenance communautaire vient, elle aussi, jouer un rôle primordial au développement de la personne.

« Ça ne coute rien sortir dehors, aller au parc ça ne coute pas grand-chose. Dans les grandes villes, ça te prend toujours de l'argent. En plus, c'est beaucoup plus sécuritaire pour élever les enfants parce que tu as un sens d'appartenance à la communauté qui se développe. »

Il reconnait aussi les diverses infrastructures qui permettent un mode de vie complet, tel que les établissements sportifs, artistiques, éducatifs et de plein air. Il aimerait surtout voir un plus grand engouement pour la rivière Mattawishkwia.

« On a la rivière Mattawishkwia qui traverse la ville en plein centre. On pourrait en faire beaucoup plus avec, comme de la natation ou de la baignade, du kayak », propose-t-il. « Quand j'étais jeune, cette rivière-là était plus occupée, tout le monde s'en servait. »

Comme avec chaque amour, viennent souvent quelques défauts. Gérard Payeur les reconnait. Le manque de logements est comme pour tout le monde, un sujet de discussion très véhiculé dans la communauté, ainsi que le nouveau vide laissé par le départ du seul vétérinaire de la place. Les actions bénévoles pourraient être eux aussi augmentées.

« Une chose que tout le monde pourrait faire, c'est un peu plus de participation bénévole », pense-t-il. « Un petit coup de pouce ici et là dans un organisme. Tout le monde en sortirait gagnant. »

LEBEL CHAINSAW.CA

Pêche sur la glace (tarière à glace et abris)

Chalet (ensembles de neige)

Motoneige ZR200
(financement 70,92 $ bimensuel pour 60 mois)

Tuques, mitaines, cache-cous

PEU IMPORTE L'ACTIVITÉ QUE VOUS PRÉVOYEZ...

NOUS AVONS TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR UNE SEMAINE DE RELÂCHE EN BEAUTÉ !

Raquettes

Tronçonneuse

Dameuse à neige

La 50e édition du Carnaval de Jogues, un succès

Par Renée-Pier Fontaine

Qui ne se souvient pas d'avoir participé à l'une des éditions du Carnaval de Jogues ? Après toutes ces décennies, le public a répondu à l'appel cette année encore. Les températures douces et le beau soleil du samedi ont fait en sorte que les activités extérieures étaient accessibles à tous.

Le vendredi soir, à l'atelier de Jessica Doucet, 31 femmes se sont inscrites et ont pu réaliser une décoration sur bois à l'aide d'un patron fourni par l'organisatrice. Assiettes de charcuteries et boissons alcoolisées étaient aussi disponibles sur place pour rendre cette expérience entre amies plus agréable.

La parade aux flambeaux attira plus de 55 personnes. Cette randonnée en motoneige se faisait dans des sentiers illuminés avec des flambeaux tout le long de la piste. Les nombreux bénévoles étaient responsables d'aller les allumer avant le coup d'envoi et plusieurs prix furent remis aux participants.

Le samedi matin, un déjeuner communautaire était organisé ; on y a servi plus de 128 repas. La journée était remplie d'activités pour tous. Beaucoup de familles avec des enfants étaient présentes, les jeunes glissaient et s'amusaient dans la neige.

L'exposition de vieilles motoneiges regroupait quelques participants et le rallye a reçu plus de 161 inscriptions. C'est Daniel Côté qui a gagné les deux courses de souffleuses : la première comptait cinq participants et lors de la deuxième épreuve seulement trois étaient toujours dans le coup.

Les membres du comité estiment que le nombre de personnes sur place dans l'après-midi devait frôler les 300 personnes.

Les bénévoles ont servi le souper aux 76 personnes qui sont restées, et la soirée musicale, soit la Cave aux moines, a été un autre succès. Les gens ont dansé et chanté. Selon les organisateurs, ils ont eu bien du plaisir à écouter les talents locaux tels que Marcel Marcotte, Steve Gagnon, Michel Blais, Niko Rice, Guy Morin ainsi que le duo Mellowman.

La campagne des membres 2023
présentée par la Caisse Alliance

1 crédit voyage pour le Sud d'une valeur de 2 500 $ offert par Northland Travel

2 prix de 1000 $ à dépenser chez les commerçants participants à la campagne Fierté Communautaire offert par la Caisse Alliance

1 ordinateur portable valant 1000 $ de chez Info Tech

1 prix de 500 $ en cartes de Radio Bingo

6000 $ en prix

Le tirage aura lieu le 14 mai à midi, lors de l'émission Vos beaux dimanches.

Fierté Communautaire
Les Médias de l'épinette noire
Journal Le Nord
CINÉ911
Caisse Alliance

L'UdeH est à la recherche de bénévoles pour siéger au sein de son conseil d'administration.

Faites partie de notre équipe!

La nouvelle charte d'indépendance de l'Université de Hearst prévoit un conseil d'administration de 24 membres. L'Université est donc à la recherche de nouveaux membres dont :

- 1 personne dans la région de Hearst
- 1 personne dans la région de Timmins
- 3 personnes à l'échelle de la province

Votre rôle : contribuer à l'épanouissement de notre établissement et de ses étudiantes et étudiants

Université de Hearst

Communiquez avec Véronic Larouche (adjointe_direction@uhearst.ca) date limite pour soumettre votre candidature : 17 mars 2023.

Une page d'histoire sur nos bâtisseurs

Portrait de Sheila Wilson

Par Claudine Locqueville

À l'été 2022, à l'occasion des Retrouvailles pour le 100e de Hearst, la famille Wilson avait organisé une rencontre familiale. Les invités incluaient des États-Uniens, ce qui a piqué ma curiosité. Qui était cette branche de la famille ? J'ai posé la question à Helen Warwick qui m'a raconté l'histoire de sa mère, Sheila Helen Wilson, la sœur de Ted Wilson, fondateur de Ted Wilson's Men's and Boy's Wear.

Sheila Wilson est née en 1928 à Hearst. Ses parents, Arthur Percival et Lila, s'y étaient installés à la fin de l'adolescence, quittant l'Alberta pour s'installer à Hearst, qui servait alors d'arrêt important pour le Canadian Northern Railroad. Arthur est devenu le chef de gare du chemin de fer, et la famille vivait, à l'origine, au-dessus de la gare. C'est là que Sheila est née. Elle était la cadette de sept enfants. Howard, Keith et Ruth étaient dans l'adolescence lorsque Sheila est arrivée, et Ted et Bob en approchaient ; Winnie n'avait que 3 ans de plus et était la sœur dont Sheila se souvenait le plus à la maison.

La Seconde Guerre mondiale a dominé les années d'adolescence de Sheila. Le Canada est entré en guerre en 1939 et tous ses frères sont allés outre-mer. En 1942, la guerre était également arrivée à Hearst : des troupes américaines étaient stationnées dans la ville pour surveiller l'activité potentielle de l'Axe au-dessus du Pôle Nord. En effet, pendant la Seconde Guerre mondiale, deux camps belligérants s'opposèrent : l'Axe et les Alliés. Les trois principaux partenaires de l'Axe étaient l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

Et au fur et à mesure que la guerre progressait, la vie familiale de Sheila a changé pour toujours. Sa sœur Winnie a épousé un GI américain et a déménagé chez lui au Texas. Son frère Bob a été tué lors de l'invasion de la Normandie en France en 1944, laissant derrière lui sa femme (Jeanne D'Arc Bégin) et deux petits garçons (Raymond et Robert Wilson). Son père est décédé subitement. Ses autres frères sont revenus à la fin de la guerre, changés en hommes. Après la guerre, Sheila a terminé ses études et a cherché du travail, mais il y avait peu d'options pour une jeune femme célibataire à Hearst.

Comme tant d'autres à la recherche de nouvelles opportunités, Sheila a décidé d'immigrer aux États-Unis en 1951. Sa sœur Winnie et son beau-frère Bill ainsi que leurs enfants vivaient dans le Minnesota où Bill était ministre presbytérien. Ils devaient être ses parrains (quelqu'un sur place qui se porte garant). Cependant, lorsque Sheila est arrivée au poste frontalier accompagnée de sa mère, Lila, l'agent d'immigration américain l'a refoulée, disant qu'un pauvre ministre avec quatre enfants ne pouvait pas aussi la soutenir. Sheila lui a dit qu'elle obtiendrait bien sûr un emploi, mais le fonctionnaire n'était pas convaincu. Sheila et Lila ont ensuite contacté Cliff et Netta Wilson (l'oncle de Sheila) pour obtenir de l'aide. Cliff était journaliste à Minneapolis, et lui et Netta n'avaient pas d'enfant. Ils furent ravis de parrainer Sheila. Et c'est ainsi que Sheila a été autorisée à traverser la frontière et a fini par vivre avec Cliff et Netta.

Elle a voyagé au cours des années suivantes, passant du temps dans le Colorado et la Floride, avant de finalement déménager avec sa tante alors veuve à Portland, Oregon. Pendant son séjour à Portland, travaillant pour le journal Oregonian, elle a rencontré Bob Warwick, un bel homme californien en ville pour un projet spécial avec le journal. Après une romance éclair, ils se sont mariés le 27 décembre 1958 et Sheila a déménagé à Los Angeles avec son nouveau mari. C'était loin de Hearst !

Bob et Sheila se sont rapidement installés dans la vie conjugale. Ils ont acheté une maison à Norwalk, et Helen est née en 1960, puis Bobby en 1963. Sheila était une mère au foyer, comme la plupart à cette époque. Au début des années 1970, cependant, les choses ont changé : Bob a lutté contre une maladie et a perdu son emploi. Sheila a dû retourner au travail. Elle a fini par faire du travail de bureau pendant les vingt années suivantes.

En 1991, Bob et Sheila ont pris leur retraite et choisi de déménager dans le désert à l'est de Los Angeles. Ils ont acheté un condo dans une communauté de personnes âgées pour profiter de la vie de retraités en faisant de nombreux voyages, notamment au Canada, en Angleterre et en Écosse. Ce n'est qu'en 1996 que Sheila est finalement devenue citoyenne américaine. Bien qu'elle ait passé une grande partie de sa vie aux États-Unis, Sheila est très fièrement restée une Canadienne originaire de Hearst.

Famille Wilson : Sheila 2e en haut à gauche, Ted et Jeanne en haut à droite, Winnie en bas à droite

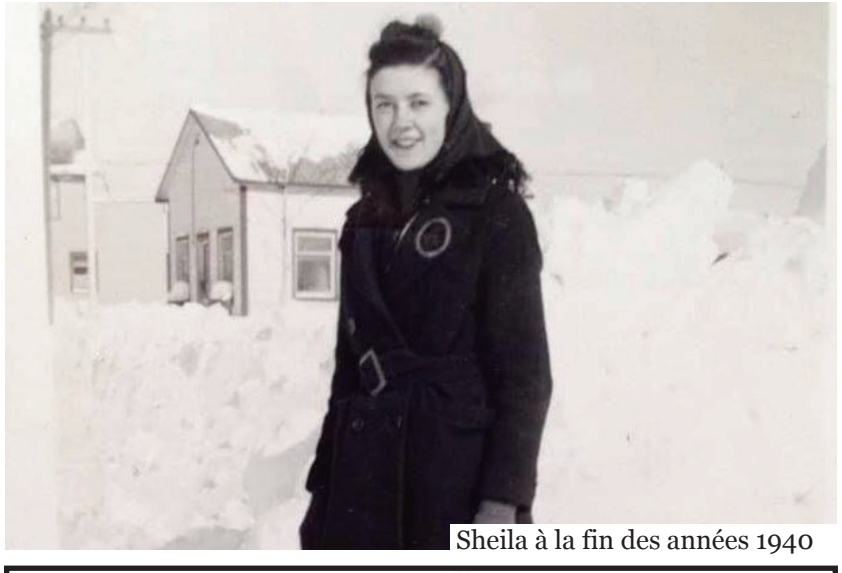

Sheila à la fin des années 1940

ERRATUM

Dans le portrait de Rémi Gosselin (journal *Le Nord* du 23 février à la page 12). L'auteure a omis le nom du frère ainé, Josephat. Nous nous en excusons. Voici une photo de la famille au complet. De gauche à droite : Gaëtan, Rémi, Germain, Josephat, Ginette, Jocelyne, Francine, Murielle, Josette et Sylvie avec leur mère, Rita. Absent : Ronald (décédé). Photo de courtoisie

La publicité favorise la dégradation de l'environnement ?

Par Maxime Bilodeau

Agence Science-Presse

Le Détecteur de rumeurs

VRAI

La surconsommation alimente les crises écologiques. L'exposition répétée à des messages publicitaires alimente la surconsommation. Donc, peut-on attribuer une responsabilité directe à la publicité dans les crises écologiques ? Le Détecteur de rumeurs tente de répondre à la question.

« La publicité joue un rôle essentiel dans la production de la demande en inventant de faux " besoins " et en stimulant des habitudes de consommation compulsives, totalement contradictoires avec le maintien de l'équilibre écologique de la planète », soutenaient deux chercheurs français en 2010 dans la revue Écologie et politique.

La surconsommation est d'autant plus pernicieuse qu'elle distille des notions comme le confort, le plaisir immédiat et le matérialisme, lesquelles sont contradictoires avec les impératifs de sobriété, renchérit en 2020 un rapport commandé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en France. La publicité ruinerait, y lit-on, « toute démarche de prise de conscience écologique, car ses messages contredisent les discours de responsabilisation ».

Comment mesurer l'impact de la publicité ?

Mais comment attribuer avec certitude des émissions de gaz à effet de serre (GES) à des ventes de produits et services engendrées par la publicité ? Un groupe de réflexion anglais a tenté le coup en s'inspirant de méthodes de calcul employées en finance responsable. Résultat : au Royaume-Uni en 2022, l'industrie de la publicité aurait été à l'origine de l'émission de 208 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) supplémentaires dans l'atmosphère, ce qui équivaut à augmenter d'environ 30 % le bilan carbone de chaque Britannique.

Il est aussi possible de s'attarder à l'effet d'une seule campagne de publicité sur le climat, comme ont tenté de le faire des chercheurs d'un autre organisme anglais. Entre 2014 et 2017, ils ont ainsi calculé que le constructeur d'automobiles Audi avait vendu environ 10 % plus de voitures en Allemagne à la suite d'une vaste offensive publicitaire, ce qui correspond à près de 133 000 voitures de plus sur la route. Les scientifiques ont ensuite multiplié ce nombre par l'empreinte carbone moyenne d'une auto typique de cette marque, pour aboutir à 5 millions de tonnes de CO_2 en surplus.

Virage vers l'écoblanchiment

Les entreprises font face à un dilemme : comment continuer de produire et de générer des profits tout en répondant à la pression qui pèse sur elles d'opérer un virage écologique sans précédent ?

En théorie, pour elles, il serait possible d'exercer une grande influence comme acteur social dans la lutte aux changements climatiques, comme s'y attendent d'ailleurs plus des deux tiers des Québécois, selon un sondage publié dans L'état du Québec en 2023. Le problème, c'est que leurs produits générateurs de GES continuent de se vendre très bien. Cette contradiction se traduit depuis plus d'une décennie par davantage d'initiatives d'écoblanchiment, sous la forme par exemple de publicités faussement « vertes » ou de prétentions trompeuses de neutralité carbone.

C'est ce qui a mené des experts mandatés par l'ONU à proposer l'an dernier des balises claires afin de circonscrire ce phénomène, sous la forme d'un mode d'emploi pour évaluer le degré de crédibilité des initiatives de neutralité carbone. Au Canada, on commence d'ailleurs à voir des plaintes être formulées contre des compagnies dont les publicités sur les combustibles fossiles relèveraient de l'écoblanchiment. Au Québec l'automne dernier, le Centre québécois du droit de l'environnement en appelait à un meilleur encadrement légal de « l'écoblanchiment climatique ».

Une partie de l'industrie québécoise de la publicité a entamé une réflexion sur le verdissement de ses pratiques. Depuis l'automne dernier, l'organisme sans but lucratif Masse Critique travaille à offrir aux professionnels du marketing et des communications des solutions concrètes pour adopter des « pratiques régénératrices ». En France, certains plaident pour la régulation de la publicité et des activités de communication commerciale, sous la forme par exemple d'une taxe à 8 % ciblant les dépenses de publicité des grands annonceurs. Et là-bas, vient tout juste d'entrer en vigueur une loi qui interdit aux annonceurs de vanter un produit ou un service comme neutre en carbone sans preuves à l'appui.

Verdict

Les liens entre la publicité et la crise environnementale sont indirects, c'est-à-dire que la publicité contribue à l'accroissement de la consommation qui, elle, entraine des émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, les moyens et les techniques utilisés pour faire connaitre une marque ou une entreprise contribuent bel et bien, en créant des besoins, au réchauffement planétaire, à l'érosion de la biodiversité et à la pollution. Sans ces efforts de marketing, la consommation n'atteindrait pas le même niveau.

La question de la semaine !
Quels légumes préférez-vous à
La maison VERTE GREENHOUSE
On attend vos réponses sur la page Facebook du journal Le Nord et de la radio CINN 91,1
Fierté Communautaire
Voici le témoignage d'une répondante à la question de la semaine dernière qui était :
Quel modèle aimeriez-vous vous procurer en 2023 ?
Expert GMC
Un Blazer
- Ginette
Merci pour votre participation !!!!
Les Médias de l'épinette noire
Journal Le Nord
CINN 91,1
Caisse Alliance
bakertilly
hearst
Université de Hearst
NORD-ASKI
Corporation de développement économique régionale
Regional Economic Development Corporation

MOT CACHÉ

T	N	E	M	E	S	S	A	L	C	E	M	I	S	U	A	T	T	E	E
N	V	T	E	R	R	A	I	N	R	A	T	Q	A	R	A	O	E	P	G
O	I	E	R	D	N	O	F	I	N	R	U	E	B	T	U	R	S	R	A
T	C	S	U	T	R	U	O	C	O	A	L	I	L	R	E	U	A	O	D
N	T	R	E	C	D	T	H	M	S	B	T	U	N	B	S	E	N	F	R
I	O	U	U	E	C	E	A	H	A	R	S	O	O	R	U	N	M	E	O
M	I	O	O	E	R	Q	F	T	E	E	I	N	Z	E	R	I	Y	S	C
D	R	B	J	L	N	I	U	A	R	C	D	H	A	T	F	A	G	S	E
A	E	A	I	O	S	E	A	A	I	N	H	R	G	R	A	R	F	I	G
B	R	G	S	I	C	N	R	S	L	T	O	A	O	O	C	T	A	O	A
T	N	I	M	I	P	O	O	A	R	I	E	I	U	D	E	N	U	N	T
E	A	P	V	O	E	A	M	I	C	E	F	E	T	S	I	E	T	N	N
S	L	R	I	L	C	O	U	P	T	Q	V	I	U	A	S	R	E	E	A
E	E	N	B	T	I	O	R	D	E	A	U	D	C	Q	R	U	R	L	V
S	T	U	R	E	V	E	R	S	E	T	N	E	A	A	I	E	R	O	A
N	O	E	H	C	O	R	P	P	A	L	I	I	T	M	T	T	D	E	C
D	V	O	L	A	N	T	E	F	F	E	A	T	M	B	A	I	A	E	S
S	I	N	N	E	T	E	L	L	A	B	G	N	I	I	A	T	O	R	F
B	R	I	S	C	H	A	N	D	E	L	L	E	I	O	L	L	C	N	P
U	E	J	E	T	E	L	I	F	E	P	P	A	R	F	N	E	L	H	S

Thème : Sports de raquette / 7 lettres

A
Adversaire
Amorti
Approche
Arbitre
Avantage
B
Badminton
Balle
Bourse
Bris
C
Chandelle
Chaussures
Classement
Compétition
Cordage
Corridor
Coup
Court
D
Défaite
Double
Droit
E
Effet
Élimination
Entraîneur
F
Faute
Fédération
Filet
Finale
Fond
Frappe
G
Gazon
Gymnase
J
Jeu
Joueur
L
Ligne
M
Manche
Match
P
Point
Pratique
Professionnel
Q
Qualifications
R
Racquetball
Rebond
Résultat
Rétro
Revers
S
Saison
Service
Simple
Squash
Surface
T
Tableau
Tennis
Terrain
Tournoi
Trajectoire
V
Victoire
Volant

Soyez informés avec les nouvelles de CINN 91,1 !

À CHAQUE HEURE !

Nouvelles locales / régionales / nationales et sports

7 h / 8 h / 9 h / 12 h

Nouvelles du soir (locales)

15 h / 16 h / 17 h

Du lundi au vendredi !

CINN 91,1

Réponse du mot caché : ÉCHANGE

TORTELLINIS AU FROMAGE TOUT-EN-UN

INGRÉDIENTS

- 95 g (1 tasse) de poireau émincé
- 90 g (1/2 tasse) de dés de pancetta
- 15 ml (1 c. à soupe) de beurre ou d'huile d'olive
- 340 g (3/4 lb) de tortellinis au fromage
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet
- 150 g (1 tasse) de petits pois surgelés, décongelés
- 70 g (1 tasse) de fromage parmesan frais râpé
- 10 g (1/4 tasse) de persil plat ciselé
- 60 ml (1/4 tasse) de crème à cuisson 15 % ou de bouillon de poulet
- Quartiers de citron (facultatif)

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Dans une grande poêle antiadhésive à feu moyen-élevé, cuire le poireau et la pancetta dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient dorés, soit environ 5 minutes. Ajouter les tortellinis et le bouillon. Porter à ébullition, puis laisser mijoter 1 minute.
- Ajouter les petits pois et poursuivre la cuisson 2 minutes ou jusqu'à ce que les pâtes et les petits pois soient al dente. Ajouter le fromage, le persil et la crème. Saler, poivrer et mélanger. Arroser les pâtes avec du jus de citron, si désiré.

SUDOKU

5			8		1	6		
6				9			5	
8						9	4	1
						1		
			6		3		2	
9		3			4	5		
	1	5	4					7
		6			8		1	
7	2	8		5	6	3		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 812

5	7	9	8	4	1	6	3	2
6	4	1	3	9	2	7	5	8
8	3	2	5	6	7	9	4	1
2	6	4	9	7	5	1	8	3
1	5	7	6	8	3	4	2	9
9	8	3	2	1	4	5	7	6
3	1	5	4	2	9	8	6	7
4	9	6	7	3	8	2	1	5
7	2	8	1	5	6	3	9	4

AVIS DE DÉCÈS

Clément Chabot

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Clément Chabot, le dimanche 19 février 2023 à l'âge de 85 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Aliette (née Gamache) de Hearst, ainsi que ses cinq enfants : Réal (Sylvie Marchand) de Québec, feu Marc Chabot (Chantal Boutin) de Hearst, Carolyn (Raymond Joanis), Steve (Chantal Blais) et Julie-Anne, tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil quatre petits-enfants : Maxime, Samuelle, Rafaelle et Phillippe ; et un arrière-petit-fils, Jayson; de même que ses frères et sœurs : Thérèse Vallée et Léo Chabot de Hearst, Suzanne Tanguay de Geraldton, Madeleine Dubé et Rémi Chabot de Kapuskasing. Il fut précédé dans la mort par ses frères : Benoit Chabot et Laurent Chabot.
On se souvient de Clément comme d'un père et grand-père aimable et attentionné. Toujours serviable, il s'assurait que son entourage ne manque de rien, et prenait plaisir à donner un coup de main. Très vaillant, organisé et travaillant, il fut camionneur de profession pendant de nombreuses années avant de profiter d'une retraite bien méritée. Pour le plaisir, il aimait bien aller au café et prendre des promenades en voiture. Il appréciait beaucoup la musique country et surtout, passer du temps avec sa famille. Il était membre des Chevaliers de Colomb depuis plusieurs années. Son souvenir restera pour toujours dans le cœur de sa famille et de ses ami(e)s.
La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.
Les funérailles ont eu lieu le vendredi 3 mars 2023 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

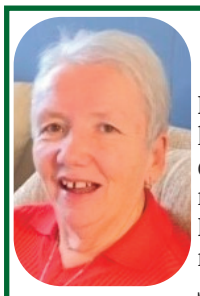

Monique Grenier

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Monique Grenier le mardi, 21 février 2023 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Henri de Hearst, de même que ses trois filles : Brigitte (Marcel) d'Hallébourg, Nicole de Hearst et Christine (Pascal) d'Hallébourg. Elle sera aussi énormément manquée par ses six petits-enfants : Kevin, Jessy, Vanessa, Joanie, Jérémy et Émily, ses quatre arrière-petits-enfants : Charles-Henri, Kamille, Damien et Jolianne. Elle laisse également dans le deuil ses deux sœurs : Lucille (Fernand) et Rhéa (Robert), de même que ses deux frères : André et Lucien (Mary). Elle fut précédée dans la mort par ses parents Réal et Denise, son frère Noël et sa belle-sœur Aline.
On se souvient de Monique comme d'une dame au grand cœur, au très bon sens de l'humour, qui aimait rire et jouer des tours à son entourage. Toujours souriante, elle était toujours disponible et aimait venir en aide à sa famille et ses ami(e)s. D'ailleurs, elle a fait beaucoup de bénévolat dans le passé. Elle aimait bien bricoler et était très créative. Très bonne cuisinière, elle aimait les rassemblements familiaux, et il y avait toujours de la place à sa table. Pour se détendre, elle appréciait beaucoup le plein air, ainsi que le camping. Elle laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et de ses ami(e)s.
Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.
La famille apprécierait les dons à la Société Alzheimer du Canada.

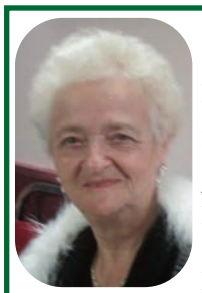

Lucie Denis

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Lucie Denis (née Richard), le vendredi 24 février 2023 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants : Alain (Anne), Laurent d'Elliot Lake, Guylaine (Gilles) de Mattice et Lynn (Mark) de Thunder Bay; six petits-enfants : Jenny-Lynn (Gary), Cassandra, Savannah, Christane et Mélissa; huit arrière-petits-enfants : Clayton, Connor, Brianne, Chloé, Zachery, Vennessa, Billy-Ray et Evan ; de même que ses frères et sœurs : Adrienne, Gabrielle, Robert, Alfred, Fernand, Maurice et Fernande.
Elle fut précédée dans la mort par son époux Yvon, son fils Donald, son petit-fils Jonathan, ses parents Napoléon et Thérèse (née Vaillancourt) Richard, ses sœurs Thérèse, Cécile et Marie, ainsi que ses frères Wilfrid, Napoléon, Lionel et Raymond.
On se souvient de Lucie comme d'une dame proche des membres de sa famille et qui appréciait le temps passé avec eux. Elle aimait beaucoup voyager et partir à l'aventure avec ses sœurs. Le plein air, la pêche, les toasts rôties et les guimauves sur un feu de camp faisaient partie des petits plaisirs de la vie qu'elle appréciait particulièrement. Elle aimait aussi beaucoup danser, jouer au bingo et le casino.
Avant la retraite, elle a travaillé dans les moulins à bois, de même que dans les restaurants. Elle était membre des Filles d'Isabelle et du Club français de Geraldton. Elle laisse de beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et de ses ami(e)s.
Les funérailles auront lieu à une date ultérieure.
La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

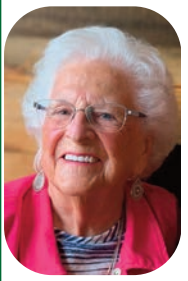

Violette Cloutier

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Violette Cloutier (née Guimond), le mardi 28 février 2023, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst à l'âge de 91 ans. Elle laisse dans le deuil ses deux filles : Ginette (Jean Larose) de Hearst et Joëlle (Stephen Wellman) d'Alexandria ; ses quatre petits-enfants : Valérie, Françis, Zack et Dylan ; de même que neuf arrière-petits-enfants : Tristan, Danik, Mikkael, Frederic, Mattéo, Westin, Chase, Levi et Landon. Elle laisse de beaux souvenirs dans le cœur de ses deux sœurs : Yolande Guimond et Diane Roy, de Rouyn-Noranda ; ainsi que ses belles-sœurs et beaux-frères : Gisèle Lysak, Rita Mayer, Gérard Cloutier et Roger (Raymonde) Cloutier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.
Elle fut précédée dans la mort par son époux Roland (2016), sa fille Lynn (2016), sa sœur Dolly, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.
On se souvient de Violette comme d'une mère et grand-mère dévouée et présente dans la vie de sa famille. Très fière, elle était aussi belle à l'intérieur qu'à l'extérieur. Forte et résiliente, elle a su transmettre de belles valeurs familiales à sa descendance. Sa joie de vivre et sa personnalité accueillante faisaient d'elle une dame très sociable. Elle aimait prendre des nouvelles de son entourage et s'intéressait à leur parcours de vie. Passionnée de jardinage, elle appréciait les couleurs et la beauté des fleurs, une experte en la matière. Pour se détendre, elle aimait bien jouer aux cartes avec sa famille et ses amies. Membre fondatrice des Filles d'Isabelle et volontaire pour les auxiliaires de l'Hôpital Notre-Dame jusqu'à l'âge de 87 ans, tous se souviendront de sa grande générosité, son don de soi et son engagement envers ces organismes. Violette était toujours prête à relever un défi et toujours disponible pour venir en aide à son entourage. Elle laisse une trace profonde dans le cœur de sa famille, ses ami(e)s ainsi que tous ceux et celles qui ont eu la chance de la connaitre.
La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst envers les auxiliaires de l'hôpital.
La famille accueillera parents et ami(e)s le vendredi 12 mai 2023 aux Services funéraires Fournier de Hearst de 14 h à 16 h, et en soirée de 19 h à 21 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 13 mai 2023 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst à 10 h 30.

OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN-MONTEUR INDUSTRIEL ET/OU SOUDEUR

- Certification ou apprenti mécanicien-monteur industriel
- Certification de soudeur
- Expérience dans le domaine est un atout

TECHNICIEN EN CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION

- Certification ou apprenti mécanicien-monteur industriel
- Certification de soudeur
- Expérience dans le domaine est un atout

MAIN-D'ŒUVRE GÉNÉRALE

- Expérience dans le domaine est un atout

Salaire et assurance collective compétitifs avec possibilité d'avancement

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec YVAN LANOIX
Téléphone : 705 372-9000

Envoyez votre curriculum vitae au : straightlineplumbing@outlook.com

JOB POSTING

INDUSTRIAL MECHANIC MILLWRIGHT &/OR WELDER

- Industrial Mechanic Millwright Red Seal Certificate or apprentice
- Welder Certificate
- Experience in the field is an asset

HVAC, REFRIGERATION & AIR CONDITIONING MECHANIC

- HVAC, Refrigeration & Air Conditioning Mechanic Red Seal Certificate or apprentice
- Experience in the field is an asset

GENERAL LABOUR

- Experience in the field is an asset

Competitive salary & benefits with possibility of advancement

For more information, please contact YVAN LANOIX
Phone : 705 372-9000

Send your resume to :
E-mail : straightlineplumbing@outlook.com

Expert GMC

OFFRE D'EMPLOI

Expert Chev Buick GMC Ltd

JOURNALIER
temps partiel ou
ÉTUDIANT-EMPLOI D'ÉTÉ
avec possibilité de prolongement

DESCRIPTION DU POSTE
- Application de protection antirouille
- Nettoyage de voitures
- Installation des accessoires
- Service de navette
- Autres tâches connexes

La personne doit :
- faire preuve de débrouillardise
- être mature et ponctuelle
- détenir un permis de conduire de catégorie G
- être bilingue

Heures de travail et salaire à discuter

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de
Bernard Morin, directeur général, au
500 route 11 E Hearst ON
705 362-8001
ou par courriel à **bmorin@expertchev.ca**

Nous remercions toutes personnes intéressées, toutefois seules les candidatures retenues seront contactées.

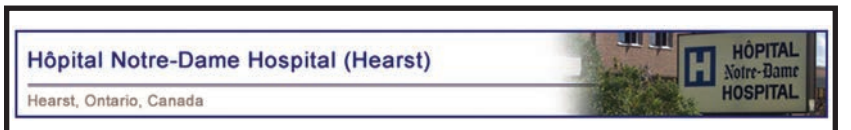

Mises en candidature
pour l'élection de trois (3) membres au Conseil d'administration

Afin de satisfaire aux exigences relatives à la composition du Conseil d'administration et d'assurer que la communauté en général soit bien représentée, il y aura élection pour trois (3) postes lors de la prochaine assemblée de la Corporation, qui aura lieu le jeudi 22 juin 2023.

Qualifications
- Avoir 18 ans ou plus
- Ne pas être une personne exclue ou un membre d'office, conformément au règlement corporatif de l'hôpital
- Bilingue

Si vous désirez devenir membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame Hospital, veuillez remplir un formulaire de mise en candidature et le retourner avant 16 h, le 19 mai 2023. Vous pouvez vous procurer et retourner votre formulaire de mise en candidature en vous présentant au bureau de l'administration générale de l'hôpital ou en envoyant un courriel à : info@ndh.on.ca.

Le comité de candidatures recommandera au Conseil d'administration une liste de candidats pour l'élection. Les candidats seront avisés des résultats avant l'assemblée annuelle de la Corporation.

Adjointe de direction

Le retraité de la LNH, Jonathan Cheechoo, reconnu par les siens

Par Steve Mc Innis

L'ex-joueur de la Ligue nationale de hockey, le Cri Jonathan Cheechoo, sera intronisé au Temple de la renommée du sport autochtone de l'Amérique du Nord. L'ailier droit de six pieds a porté les couleurs des Flyers de Kapuskasing dans les années 90.

L'ancien attaquant des Flyers de Kapuskasing et de la Ligue nationale de hockey, Jonathan Cheechoo, est originaire de Moose Factory. Il a passé une saison avec l'équipe bantam AAA à Timmins à l'âge de 14 ans avant de joindre les Flyers dans la Great North Midget Hockey League. Âgé de 42 ans, il enseigne maintenant lors des camps de hockey pour des jeunes autochtones à Moose Factory.

Il a joué son hockey junior avec le Bulls de Belleville, récoltant 111 buts et 138 passes pour 249 points en 193 matchs pendant les saisons régulières et 24 buts, 29 passes pour 53 points en 47 rencontres lors des séries éliminatoires. Son équipe a remporté la coupe J. Ross Robertson en 1999.

Avant même de se rendre dans la LNH, Jonathan Cheechoo commence à souffrir de blessures en raison de son style de jeu intense et physique. L'Autochtone est quand même repêché par les Sharks de San Jose en 1998, en deuxième ronde, 29e au total.

Il a joué six ans avec les Sharks, dont une saison extraordinaire de 93 points, avec 56 buts, en 2005-2006, ce qui lui avait valu le trophée Maurice Richard remis au joueur ayant obtenu le plus de filets en saison régulière.

En 2006, il signait un contrat de 15 millions de dollars pour cinq saisons. C'est à cette époque qu'il a fait la pluie et le beau temps avec son compagnon de trio, Joe Thornton.

En 2007, une commotion cérébrale et des problèmes aux genoux le ralentissent largement, en plus d'une opération pour une double hernie.

En 2009, les Sénateurs d'Ottawa obtiennent ses services dans l'échange impliquant Dany Heatley et Milan Michalek. Il ne marquera que cinq buts en 61 rencontres avec les Sens. L'équipe l'envoie dans la Ligue américaine en fin de saison et rachète son contrat en 2010. Il n'a jamais rejoué dans la LNH, malgré plusieurs essais.

Tout au long de sa carrière, Jonathan Cheechoo garde des liens avec sa ville natale de Moose Factory. En 2020, il y retourne pour travailler avec plus de 100 enfants de 5 à 17 ans dans l'aréna local lors d'un camp de hockey gratuit. Il est également entraineur de hockey mineur à San Jose.

Le Temple de la renommée du sport autochtone est virtuel à l'adresse naiahf.org.

Photo : sharksalumnifoundation.org

Ce changement d'heure vous fera « perdre » une heure, car à 2 h du matin le dimanche 12 mars 2023 il sera déjà 3 h. En contrepartie, vous gagnerez en clarté tous les soirs, mais le soleil se lèvera plus tard le matin. Les régions qui suivent cette norme nord-américaine avancent d'une heure le deuxième dimanche de mars et reculent d'une heure le premier dimanche de novembre.

ANDRÉ C. LEHOUX
AVOCAT/LAWYER

est à la recherche d'un(e)
réceptionniste adjoint(e) juridique
Poste à temps plein (35 à 40 heures / semaine)
Poste disponible immédiatement

Tâches :

- Accueillir les clients
- Répondre aux appels téléphoniques, prendre des notes / messages et rediriger les appels
- Envoyer et répondre aux courriels des clients
- Effectuer d'autres tâches de réceptionniste comme le classement, la photocopie, la transcription, la télécopie et rédiger des documents juridiques
- Ouvrir et organiser les dossiers
- Assister les avocats pour les dossiers immobiliers, successions et testaments, et criminels

Compétences et aptitudes :

- Certificat ou diplôme d'études collégiales en administration de bureau ou expérience de travail d'un niveau équivalent est un atout
- Être bilingue et avoir une bonne capacité d'expression orale et écrite
- Avoir de l'entregent
- Être autonome et avoir de l'initiative
- Avoir la capacité d'effectuer plusieurs tâches à la fois
- Être capable de parfois travailler sous pression et répondre aux échéances

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum à
André C. Lehoux, en personne ou par courriel :
andre@hearstlaw.ca

Nous communiquerons seulement avec les personnes choisies pour une entrevue.

Hockey scolaire : saison terminée pour les Nordiks

Par Guy Morin

Au cours des deux dernières semaines, les équipes de hockey masculine et féminine de l'École secondaire catholique de Hearst disputaient leur tournoi annuel régional de l'Association athlétique du nord-est de l'Ontario dans le but de se qualifier pour les championnats provinciaux.

Malheureusement, aucune des deux équipes n'est parvenue à se tailler une place pour la grande danse.

Après avoir terminé le calendrier régulier au deuxième rang de leur division, les filles sont venues à deux buts près d'atteindre la finale régionale disputée à New Liskeard, mais elles ont visiblement manqué d'essence avant la fin de la rencontre.

Après une défaite de 4 à 2 aux mains de New Liskeard, les Nordiks ont vaincu Timmins High and Vocational School par la marque de 5 à 0 avant de disputer une partie nulle de 1 à 1 face à l'équipe de l'École secondaire catholique Thériault de Timmins.

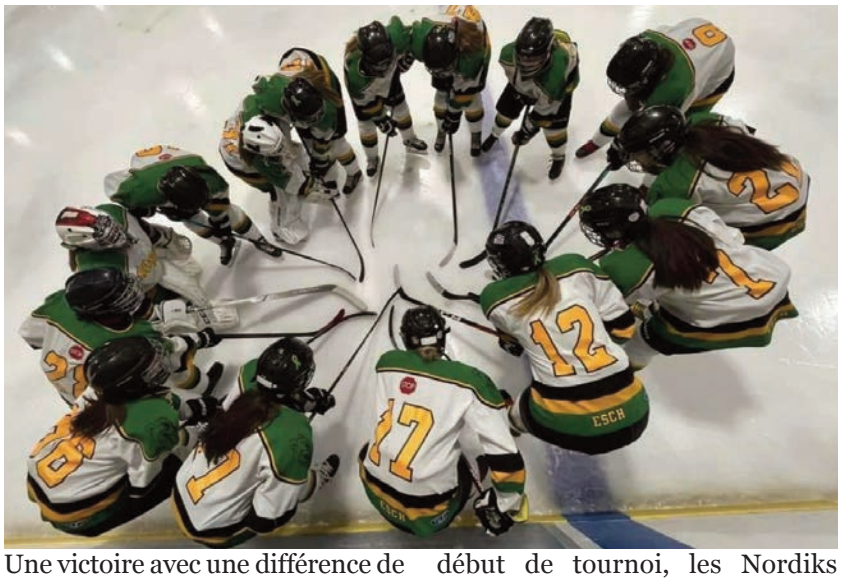

Une victoire avec une différence de deux buts lors de cette dernière rencontre aurait permis à l'équipe d'accéder directement à la finale.

Les garçons surprennent

L'équipe de gars comptait sur des joueurs peu expérimentés et des effectifs passablement réduits par les blessures. Malgré tout, la formation locale en a surpris plus d'un en accédant à la finale.

Classés en quatrième position en début de tournoi, les Nordiks étaient les hôtes du tournoi garçons et ont été inspirés par l'ambiance survoltée dans les gradins pleins à craquer.

Après une défaite serrée de 2 à 1 face à Roland Michener lors du premier match, les Nordiks ont gagné 3 à 0 contre l'École secondaire catholique Thériault de Timmins et 7 à 3 devant le Timmins High and Vocational School.

En finale, la troupe locale avait à nouveau rendez-vous avec l'École Roland Michener de Timmins. Jouant sans aucun complexe, les Nordiks ont même ouvert la marque à mi-chemin en première période.

Le pointage est demeuré le même jusqu'en fin de deuxième période, alors que quelques bévues défensives ont mené à deux buts rapides de l'adversaire.

Les locaux ne sont jamais parvenus à revenir dans la rencontre, accordant même deux autres filets en troisième pour finalement s'incliner par la marque de 4 à 1.

Les garçons ont tout de même fait preuve de beaucoup de détermination, en jouant avec seulement deux trios. Les entraineurs étaient visiblement plus que satisfaits de la prestation des leurs. « Tellement fier de ce groupe. On n'était pas censé gagner une partie, puis on s'est donné une chance de remporter le championnat, wow ! », indique l'entraineur-chef, Éric Mignault.

Photos : Facebook ÉSCH

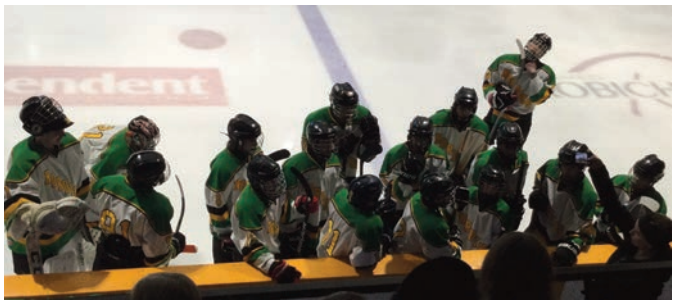

Quatre points de plus pour les Jacks

Par Guy Morin

Les Lumberjacks ont porté à neuf leur série de victoires en battant coup sur coup les Eagles et les Rapides la semaine dernière. Avec cinq rencontres au calendrier pour compléter la saison régulière, il sera difficile d'atteindre la première position de la division Est, mais l'équipe locale se place en bonne position pour obtenir l'avantage de la glace lors du début des séries éliminatoires.

Jeudi dernier, les hommes de Marc-Alain Bégin l'ont emporté 5 à 2 face aux Eagles de Sault Ste. Marie au Michigan. Nez à nez, soit 2 à 2 après 40 minutes de jeu, les locaux sont parvenus à soutirer une victoire en marquant à deux reprises en troisième.

C'est la relève qui s'est distinguée lors de ce match. Damien Bourdon-Lemoyne a marqué deux fois, tandis que Xavier Boulanger a inscrit un but et une passe. Tyler Bortkiewicz (10) et Mason Svarich (29) ont également touché la cible pour les vainqueurs.

Photo : hearstlumberjacks.com

Devant le filet, Kaleb Papineau a été solide avec 23 arrêts, méritant sa 13e victoire de la saison.

Facile face aux Rapides

Samedi soir, les Bucherons n'ont fait qu'une bouchée de leur adversaire, en l'occurrence, les pauvres Rapides de French River. Andrew Morton (11, 12, 13) a inscrit un tour du chapeau en plus d'ajouter une passe à Zachary Demers qui a réussi un doublé et une passe.

Mason Svarich (30), Mathieu Comeau (13) et Ethan Kitsch (5) ont complété la marque pour l'Orange et Noir.

Le cerbère Ethan Dinsdale a signé sa 20e victoire de la saison devant la cage des siens.

Les Lumberjacks sont sur la route pour un weekend de trois matchs débutant ce vendredi à Sault Ste. Marie au Michigan. Ils seront de retour à la maison la fin de semaine suivante pour les deux derniers matchs de la saison régulière.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	54	42	7	3	2	89
2- Hearst, Lumberjacks	53	40	11	2	0	82
3- Powassan, Voodoos	53	36	16	1	0	73
4- Rivière des Français, Rapides	53	8	42	2	1	19
5- Cochrane, Crunch	53	7	44	1	1	16
6- Kirkland Lake, Gold Miners	53	6	45	1	1	14

Selon la LJHNO, 9 mars 2023

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Greater Sudbury, Cubs	54	42	10	2	0	86
2- Blind River, Beavers	54	39	11	2	2	82
3- Soo, Thunderbirds	53	34	14	3	2	73
4- Espanola, Paper Kings	53	27	21	2	3	59
5- Soo, Eagles	53	22	26	4	1	49
6- Elliot Lake, Red Wings	54	17	34	1	2	37

Les Flyers ont joué pour 500 à leur dernier weekend d'activité

Par Guy Morin

Les Flyers de Kapuskasing ont divisé les honneurs d'un programme double face aux Nickel Capitals U16 de Sudbury lors du dernier weekend d'activité.

Samedi, les hommes de Darren Potvin ont pris les devants 3 à 1 après une période pour finalement l'emporter 4 à 3. Les marqueurs pour les Flyers ont été Jean-Pierre Audras, Kasey Chevalier, Cooper Moore et Payton Latoski.

Logan Carter a décroché cette victoire devant le filet du Bleu et Jaune.

Dimanche, les Flyers n'ont tout simplement pas été dans le coup, s'inclinant par la marque de 4 à 0. Les Kapuskois terminent donc la saison régulière au troisième rang du classement général avec un dossier de 18 victoires, neuf défaites et une défaite en prolongation.

L'équipe est en congé pour les deux prochaines semaines afin de se préparer aux séries éliminatoires format tournoi des champions qui auront lieu au Sault Ste. Marie cette année.

Lors de la dernière rencontre du mois de février, les joueurs des Flyers avaient enfilé un maillot du Orange Jersey Project pendant la période d'échauffement. Le but du chandail orange est d'informer, éduquer et engager les jeunes relativement à l'histoire du système des pensionnats autochtones au Canada. La formation a pris le temps d'immortaliser le moment, le temps d'une photo, avant de disputer sa partie contre l'équipe de Timmins.

Photo : Facebook des Flyers de Kapuskasing

Nouvelle politique en place

Par Steve Mc Innis

Une nouvelle politique d'attribution des surfaces glacées du Centre récréatif Claude-Larose a été approuvée lors de la dernière rencontre du conseil municipal. Le but de la politique est d'éviter les conflits en répartissant les heures de glace de façon juste et équitable pour tous les organismes.

Une liste des organismes et utilisateurs a été placée en ordre de priorité, puis partagée. Une réunion a par la suite eu lieu en janvier dernier dans le but de recueillir les commentaires. Après cette rencontre, les priorités pour la location des patinoires ont été acceptées comme suit :

1- programmation municipale ;
2- parties et séries des Jacks ;
3- évènements et tournois ;
4- organismes mineurs (OSBL) ;
5- pratiques des Lumberjacks ;
6- écoles ;
7- organisations récréatives locales pour adultes ;
8- groupes locaux (OSBL) ;
9- groupes non-résidents ;
10- activités commerciales.

Comme prévu, la politique traite d'autres aspects comme les annulations, la preuve de couverture d'assurances, les procédures de paiement et de non-paiement ainsi que les demandes de modification d'horaire.

Couts de location

Une nouvelle charte de prix a été adoptée et sera mise en vigueur à partir du 1er mai 2023. Avec le retour des évènements communautaires et d'activités sportives et récréatives, le comité des parcs et loisirs a cru bon de réviser les taux des services récréatifs. Ceci comprend la location d'équipement, des salles, de la piscine, des terrains de balle ou de tennis ainsi que la publicité. Cette révision n'a pas été faite depuis le début de la pandémie.

Habituellement, les prix étaient ajustés sur une période de trois à cinq ans. Afin de faciliter le travail du personnel et la planification des organismes locaux, l'équipe a trouvé préférable d'effectuer les mises à jour sur le prix des locations à partir de mai.

Cette année, les augmentations jouent entre 2 % et 11 % selon les catégories et les périodes de l'année. Toutefois, on remarque des augmentations de 25 % à 67 % au niveau des bains publics à la piscine. Ainsi, le prix journalier pour les moins de 14 ans et les 65 ans et plus passe de 3 $ à 5 $, les adultes de 4 $ à 6 $ et les familles de 8 $ à 10 $.

Independent™
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 9 AU MERCREDI 15 MARS 2023

5,99 $** Prix de membre — **8,49 $** Prix non membre
Rabais membre **2,50 $**
Poisson ou crevettes BlueWater en pâte ou panés
variétés sélectionnées
210 - 600 g
20310745004_EA/20316252003_EA

C'est comme **1,50 $** en points — optimum 1,500 pts
pour chaque 6 $* dépensé en craquelins ou biscuits Christie
variétés sélectionnées
180-386 g
21361508_EA/20686399_EA

7 $** Prix de membre — **7,49 $** Prix non membre
Rabais membre **49 ¢**
Tranches de fromage PC^MD
variétés sélectionnées
140 - 170 g
20216643_EA/20250268_EA

optimum 1,500 pts — C'est comme **1,50 $** en points
pour chaque 10 $* dépensé en biscuits Célébration Leclerc
variétés sélectionnées
240 g
20965368_EA/21355599_EA

CANADA
RABAIS DE 4 $ QUAND VOUS EN ACHETEZ 2
2/$20 Moins de 2 12 $ ch.
Refroidies à l'air
PC^MD Menu bleu^MD Poitrines (3) ou **cuisses** (8) sans peau, refroidies à l'air
21340952_EA/21341017_EA

SOLDE RABAIS 4 $ LB
3,99 lb
Pointe de poitrine de bœuf entière sans os, emballée sous vide Canada AA, USDA ou supérieur
8,80/kg
20798406_KG

SOLDE RABAIS 2 $ LB
1,99 lb
Côtelettes de longe de porc, combinaison de coupes, portions surlonge et bout de côtes avec os
4,39/kg
20822343_KG

RABAIS DE LA SEMAINE
3,99 Pinte
Avocats (5) produit du Mexique **ou bleuets** (pinte) produit du Mexique ou des É.-U.
0142232001_EA/20080137001_EA
Paquet de 5

RABAIS DE LA SEMAINE
7,99 lb
Escalope de longe de porc désossée panée préparée en magasin
17,62/kg
21447296_KG

RABAIS DE 98 ¢ QUAND VOUS EN ACHETEZ 2 — buy 2 get optimum 2,000 pts
2/$7 Moins de 2 3,99 $ ch.
Pitaya produit du Vietnam ou **pitaya jaune** produit de Colombie
20168395001_EA/20626393001_EA

SOLDE RABAIS 1 $
3,99 3 lb
Oranges navel Délices du Marché^MC produit du Maroc ou d'Espagne
3 lb
20162945001_EA

SOLDE RABAIS 1 $ LB
11,99 lb
Filets de saumon de l'Atlantique frais format familial
26,43/kg
Assujettis à la disponibilité
20720065_KG

SOLDE RABAIS 55 ¢
2,44
Sucre Lantic variétés sélectionnées
1/2 kg
20145033_EA/20169394_EA

SOLDE RABAIS 1,75 $
3,49
Pizza Ristorante ou Casa di Mama Dr. Oetker variétés sélectionnées
320 - 410 g
21340952_EA/21341017_EA

RABAIS DE 98 ¢ QUAND VOUS EN ACHETEZ 2
2/$7 Moins de 2 3,99 $ ch.
Pain ou petits pains Wonder ou D'Italiano variétés et formats sélectionnés
26,43/kg
20276296_EA/20038335_EA/21450791_EA

RABAIS DE LA SEMAINE
6,49
Yogourt grec Liberté 650 - 750 g ou **Source Yoplait** 16 x 100 g variétés sélectionnées
21447296_KG

SOLDE RABAIS 2 $ — optimum 3,000 pts
12,99
Café torréfié et moulu 875 - 930 g **ou capsules PC^MD** (30) variétés sélectionnées
21033681_EA/21393374_EA

Produits

CANADA
5,99
Petits pleurotes ou pleurotes du Panicaut tranchés PC^MD biologique produit du Canada
200 g
21005335_EA/21005977_EA

4,99 lb
Raisins muscat roses PC^MD produit du Chili
11.00 kg
20562311001_KG

6,49 Paquet de 3
Poivrons de serre Délices du Marché^MC produit du Mexique
paquet de 3
20085851001_EA

ONTARIO
2,99 Sac 3 lb
Ognons à cuisson Délices du Marché^MC produit de l'Ontario
paquet 3 lb
20811994001_EA

2/$12 — buy 2 get optimum 2,000 pts
Salades hachées Taylor Farms produit des É.-U.
315 - 383 g
21335159_EA/21335140_EA

CANADA
2/$11
Jus pressé à froid ou limonade Well variétés sélectionnées produit du Canada
333 ml
21186483_EA/21186518_EA

Pour emporter

$20
Plateaux de taco au poulet ou porc effiloché variétés sélectionnées
975 g - 1.1 kg
21354582_EA/21460770_EA

$14
16 morceaux d'ailes de poulet variétés sélectionnées chaudes ou froides
975 g - 1.1 kg
20629136_EA/20694521_EA

Le déli

à partir de **6,29**
Fromage de chèvre émietté ou fromage de chèvre PC^MD variétés sélectionnées
140 - 175 g
20000584_EA/20862068_EA

à partir de **9,99**
Lanières de bœuf, poulet ou dinde PC^MD Le choix Naturel variétés sélectionnées
300 - 375 g
20787394_EA

7,29
Charcuteries Natural Selections Maple Leaf variétés sélectionnées
175 g
20065285_EA/20066495_EA

à partir de **4,99**
Tranches veggie, à griller, saucisses à déjeuner veggie, hors-d'œuvre ou sans-viande hachée veggie Yves variétés sélectionnées
175 g
20032594_EA/20507159_EA

Items à emporter taxes en sus.